

TABLE DES MATIÈRES

Transport en commun gratuit pour les étudiants.....	3
LE SOLEIL : Transport en commun gratuit pour les étudiants : Un vif succès à Sherbrooke – Lundi 29 janvier 2007.....	3
LE SOLEIL : Transport en commun gratuit pour les étudiants : L'Université Laval ne suivra pas l'exemple – Les automobilistes n'assumeront pas les coûts du laissez-passer à tarif réduit – Lundi 29 janvier 2007.....	4
Frais de scolarité – Janvier – Février 2007.....	4
RADIO-CANADA / Politique : Droits de scolarité : Appel des jeunes du PLQ pour un dégel Mise à jour le mercredi 7 février 2007 à 7 h 40.....	4
THE GLOBE AND MAIL: Web-exclusive comment : The sacred cow of low tuition, by MAX FAWCETT, Posted AT 12:03 AM EST on Wednesday, February 07, 2007	4
THEW GLOBE AND MAIL: Web-exclusive comment : An open letter on postsecondary fees - Posted AT 12:04 AM EST ON Wednesday, February 07, 2007.....	5
LE DEVOIR : En bref - Pour le dégel - Édition du mercredi 07 février 2007.....	6
LA PRESSE : 1ère page : DROITS DE SCOLARITÉ : Le PLQ chaud pour un dégel - Le mercredi 07 février 2007...	6
LA PRESSE : DROITS DE SCOLARITÉ : L'UdeM demande le dégel - Le mercredi 07 février 2007.....	7
THE GAZETTE: Climate hasn't changed on tuition freeze - Wednesday, February 07, 2007.....	8
LE SOLEIL : les frais afférents : nouveau combat des étudiants de l'UQ – Mercredi 07 février 2007.....	9
JOURNAL DE MONTRÉAL : Opinion : Mettre la main dans la poche des étudiants, par Mylène Lapierre, Responsable aux affaires externes de l'AFELLC-UQAM, porte-parole des associations étudiantes de l'Université du Québec à Montréal – Mercredi -7 février 2007.....	10
LA PRESSE : Hausse des frais afférents dans les universités du Québec - Le vendredi 02 février 2007.....	10
LE DEVOIR : Opinion : Indexer les droits de scolarité - Une goutte d'eau pour les universités : Une mer à boire pour les étudiants, par Jean-Luc Ratel, Étudiant au doctorat en administration et évaluation en éducation à l'Université Laval et chercheur à la CADEUL (Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval) - Édition du mercredi 31 janvier 2007.....	11
LE DEVOIR : Opinion : N'importons pas les lacunes du système ontarien, par Trevor Hanna, Vice-président aux affaires fédérales et internationales de la Fédération étudiante universitaire du Québec - Édition du mercredi 31 janvier 2007.....	13
LE DEVOIR : Frais de scolarité - Une université s'oppose au dégel... avant la tenue d'un débat - Édition du jeudi 25 janvier 2007.....	13
24 HEURES: McGill et Concordia demandent le dégel des frais de scolarité – Jeudi 25 janvier 2007.....	14
LA PRESSE : Droits de scolarité: Concordia demande la déréglementation - Le mercredi 24 janvier 2007.....	14
THE GAZETTE : Concordia principal joins call to lift tuition freeze: Lobbies national assembly. Consensus growing that low fees harm quality of education, Lajeunesse says - Wednesday, January 24, 2007.....	15
THE GLOBE AND MAIL : Concordia calls for end to 13-year freeze on tuition: Quebec should follow Ontario's lead on fees, university's president says – Wednesday, January 24, 2007.....	15
LE DEVOIR : La gratuité scolaire pour sortir de l'impasse - Édition du mardi 23 janvier 2007.....	16
LE DEVOIR : Gaz Métro: Tessier prend parti pour la «lucidité» : Le patron de la société prône une hausse des prix de l'électricité et des droits de scolarité - Édition du mardi 23 janvier 2007.....	16
LE SOLEIL : Une étude prône l'abolition des frais de scolarité – Mardi 23 janvier 2007.....	17
LE SOLEIL : Frais de scolarité et tarifs d'électricité : le pdg de Gaz Métro suggère des hausses – Mardi 23 janvier 2007.....	18
JOURNAL DE MONTRÉAL : Étude : il faudrait abolir les frais de scolarité – Mardi 23 janvier 2007.....	18
JOURNAL DE MONTRÉAL : Selon Robert Tessier : les frais de scolarité et les tarifs d'électricité devraient être augmentés – Mardi 23 janvier 2007.....	19
24 HEURES : L'abolition des frais de scolarité plutôt que leur hausse – Mardi 23 janvier 2007.....	19
MÉTRO : 1ère page : L'université gratuite préférable? – Mardi 23 janvier 2007.....	20
THE GAZETTE: Abolish tuition fees, students argue: Bolstered by new study. Breakaway student group cite effects of free university in Scandinavian nations - Tuesday, January 23, 2007.....	20
THE GAZETTE: Gaz Metro CEO urges hike in university fees: Quebec's freeze described as 'crisis in the making' for the economy - Tuesday, January 23, 2007.....	20
CYBERPRESSE : Une étude propose l'abolition des frais de scolarité - Le lundi 22 janv 2007.....	21
CNW : IRIS : Frais de scolarité : l'abolition des frais de scolarité plus viable au plan socio-économique que leur augmentation – Lundi 22 janvier 2007, à 11 h 30.....	21
LA PRESSE : MCGILL SOUHAITE REJOINDRE LA MOYENNE CANADIENNE D'ICI TROIS ANS - Des droits de scolarité de 4000\$? - Le jeudi 18 janvier 2007.....	22
THE GAZETTE : Keep the freeze: McGill students: Responding to university principal's pitch to National Assembly panel to hike tuition fees - Thursday, January 18, 2007.....	23

LE DEVOIR : Université McGill - La FEUQ accuse Québec de tolérer l'imposition de frais illégaux - Édition du mercredi 17 janvier 2007.....	23
THE GAZETTE : Drop freeze on tuition: McGill principal: Enhanced-access argument flawed, she says - Wednesday, January 17, 2007.....	23
LE SOLEIL : FRAIS DE SCOLARITÉ : L'université plus chère malgré le gel - Le vendredi 12 janvier 2007.....	24

Universités..... 26

LE SOLEIL : L'université Laval se lance à son tour dans la chasse aux cerveaux – Jeudi 1er février 2007.....	26
LE SOLEIL : La majorité des étudiants de l'université du Québec à Rimouski sera à ... Lévis – Mercredi 31 janvier 2007.....	27
LE DEVOIR : Université de Sherbrooke - Traduits devant le comité de discipline pour avoir donné de la nourriture - Des étudiants manifestent contre le contrat d'exclusivité d'un distributeur alimentaire - Édition du vendredi 26 janvier 2007.....	27
LA PRESSE : PAVILLON À LONGUEUIL : L'Université de Sherbrooke se défend de « voler » des étudiants - Le jeudi 25 janvier 2007.....	28
LE SOLEIL : Supermarché-école à l'Université : Laval reprend tout à zéro – Jeudi 25 janvier 2007.....	29
MÉTRO: Les universités se livrent une vive concurrence – Jeudi 25 janvier 2007.....	29

Cégeps 30

CYBERPESSE : CHICOUTIMI PROPOSE UN REGROUPEMENT : Deux cégeps saguenéens - Le jeudi 01 février 2007.....	30
LE SOLEIL : Échanges Matane-Casablanca : Terminer son cégep au Maroc – Jeudi 1er février 2007.....	31
LE DEVOIR : Au collégial - Maisonneuve vit à l'heure internationale : « Acquérir non seulement un savoir-être, mais aussi un savoir-faire » - Édition du mercredi 31 janvier 2007.....	31
CYBERPRESSE : BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE : Les cégeps préparent la contre-attaque - Le lundi 08 janvier 2007.....	32
LE DEVOIR : Collégial - Les cégeps signent des ententes avec les ordres professionnels La formation continue permet à la clientèle migrante de joindre enfin le marché du travail - Édition du samedi 06 et du dimanche 07 janvier 2007.....	33

Transport en commun gratuit pour les étudiants

LE SOLEIL : Transport en commun gratuit pour les étudiants : Un vif succès à Sherbrooke – Lundi 29 janvier 2007

TRANSPORT EN COMMUN GRATUIT POUR LES ÉTUDIANTS

Un vif succès à Sherbrooke

Pierre Pelchat
ppelchat@lesoleil.com

Le laissez-passer gratuit dans les autobus pour les 20 000 étudiants de l'Université de Sherbrooke connaît un grand succès.

En plus de régler des problèmes aigus de congestion des stationnements, la gratuité du transport en commun a permis de solutionner un problème de manque d'hébergement pour les étudiants.

« C'est absolument merveilleux. Avec le laissez-passer gratuit, les étudiants peuvent plus facilement se trouver un logement un peu plus loin de l'Université sans avoir besoin d'une automobile ou de payer l'autobus », a commenté le président de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke, Joël Brassard-Morrisette.

Cette initiative a été mise en place il y a plus de deux ans. Au lieu d'avoir à déboursier 57 \$ par mois pour le laissez-passer, l'étudiant utilise sa carte de l'université pour monter gratuitement à bord des autobus de la Société de transport de Sherbrooke (STS).

À l'inscription, un nouveau colant est apposé sur la carte et donne droit à la gratuité dans les autobus pour la durée de la session, ainsi que des rabais sur d'autres services.

C'est l'Université qui assume le coût de la gratuité. Cette année, elle enverra un chèque d'environ 900 000 \$ à la STS pour compen-

ser la perte de revenus en raison de la gratuité.

Environ la moitié de cette facture est payée par une hausse de 19 \$ par trimestre des vignettes de stationnement. Le reste vient de commanditaires.

La moitié de la facture est payée par une hausse de 19 \$ par trimestre des vignettes de stationnement

« Sans cette initiative, l'Université aurait dû déboursier de fortes sommes pour aménager des stationnements souterrains, construire de nouvelles résidences d'étudiants, déboiser de grands secteurs pour d'autres stationnements. Chaque case de stationnement souterrain aurait coûté entre 30 000 et 40 000 \$ », a souligné Alain Webster, adjoint au vice-recteur à l'administration.

Ce changement et la hausse du coût de la vignette n'a pas fait que des heureux, toutefois. « Il est évident que pour le parent qui a trois jeunes enfants à la garderie, l'automobile demeure une solution plus pratique. Le laissez-passer gratuit ne vise pas à éliminer l'automobile, mais à donner un autre moyen de transport aux étudiants », a affirmé le professeur en économie de l'énergie et en changements climatiques.



Depuis plus de deux ans, les 20 000 étudiants de l'Université de Sherbrooke ont accès aux autobus gratuitement. — PHOTO LA TRIBUNE

À l'Université de Sherbrooke, le laissez-passer gratuit est compris également comme une application concrète de la politique de développement durable de l'institution. « Pour nous, c'est plus qu'un slogan. Nous contribuons à réduire les gaz à effet de serre de 8000 à 10 000 tonnes par année. On estime qu'il y a 2000 voitures en moins sur le campus maintenant », a avancé M. Webster.

Après la première année d'implantation du laissez-passer gratuit, le nombre de vignettes de stationnement vendues avait diminué de 12 % par rapport à l'année précédente, passant de 8218 à 7241. De plus, lors de la pointe du matin, le nombre d'étudiants qui arrivent par autobus au campus a fait un bond de 125 %.

Le président de la Fédération étudiante voit également dans le laissez-passer gratuit un facteur

supplémentaire pour attirer des étudiants à s'inscrire à l'Université de Sherbrooke. « On en parle beaucoup dans le milieu étudiant. C'est un avantage pour nous », a dit Joël Brassard-Morrisette.

Du côté de la Société de transport de Sherbrooke, la hausse d'achalandage dans les autobus à la suite de la mise en place du laissez-passer gratuit permettra à l'organisme d'atteindre plus rapidement ses objectifs de croissance.

LE SOLEIL : Transport en commun gratuit pour les étudiants : L'Université Laval ne suivra pas l'exemple – Les automobilistes n'assumeront pas les coûts du laissez-passer à tarif réduit – Lundi 29 janvier 2007

L'Université Laval ne suivra pas l'exemple

Les automobilistes n'assumeront pas les coûts du laissez-passer à tarif réduit

Pierre Pelchat
ppelchat@lesoleil.com

L'Université Laval n'envisage pas d'augmenter les frais de stationnement pour financer la mise en place d'un laissez-passer à tarif réduit dans les autobus du Réseau de transport de la Capitale (RTC) pour les 35 000 étudiants qui fréquentent l'institution.

Le vice-recteur exécutif, Claude Godbout, a affirmé que cette possibilité de financement pour le transport en commun n'a pas été considérée. « Les stationnements sont autofinancés par les frais qui sont chargés. Ces revenus ne sont pas utilisés pour autre chose », a-t-il indiqué.

À la différence de l'Université de Sherbrooke, on songe plutôt à ajouter des stationnements souterrains malgré leur coût élevé. Ces travaux seraient autofinancés et entraîneraient fort proba-

blement une hausse des tarifs de stationnement.

Pour l'heure, la position de la direction de l'Université demeure la même concernant le projet d'un laissez-passer universel mis de l'avant par la Confédération des associations d'étudiantes et d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL). Elle appuie le projet mais n'est pas prête à y mettre un sou. Aucune étude des coûts et des bénéfices du projet n'a cependant été réalisée. Le déficit accumulé de l'Université dépasse les 120 millions \$.

« Notre priorité va à l'enseignement et à la recherche. Nous n'avons pas de marge de manœuvre dans notre budget pour financer le transport en commun. Notre situation financière est précaire », a précisé M. Godbout.

La CADEUL ne partage pas l'avis de la direction de l'Université. Elle mise sur une augmentation significative des tarifs de

stationnement qui pourrait générer « quelques centaines de milliers de dollars » pour compenser les pertes de revenus du RTC avec les laissez-passer à tarif réduit. On estime que ces frais supplémentaires n'affecteraient pas les missions d'enseignement et de recherche de l'Université.

La majeure partie du financement du projet sera toutefois assurée par une cotisation de tous les étudiants lors du paiement des frais de scolarité. Le montant de cette cotisation n'a pas été dévoilé jusqu'à maintenant.

CONTRIBUTION RAISONNABLE

La Confédération étudiante reconnaît que la contribution des étudiants devra être raisonnable et politiquement acceptable pour qu'elle soit avalisée lors d'un référendum qui était prévu pour le mois de février. Seulement 35% des étudiants à Laval utilisent le

transport en commun et près du tiers l'automobile.

Alors qu'à Sherbrooke le laissez-passer est gratuit, la CADEUL vise une réduction de près de 75% du coût du laissez-passer du RTC, qui est actuellement de 43,65 \$. Il sera majoré à 44,55 \$ le 1^{er} mars. L'économie sera encore plus appréciable pour ceux qui passeront de la voiture à l'autobus. On évalue cette réduction de dépenses à 6000 \$ par année.

La CADEUL soutient que l'Université Laval doit éviter la construction de nouveaux stationnements et « miser sur un développement réellement durable », autant par ses déclarations que par ses gestes.

« Dans un contexte où les mots "développement durable" sont sur toutes les lèvres, une université se doit non seulement d'enseigner les principes, mais aussi de veiller à ce qu'ils soient appliqués dans ses propres

murs », peut-on lire dans un document de l'organisation étudiante.

En plus de réduire la congestion sur les routes et de diminuer l'émission de gaz à effet de serre, un laissez-passer universel donnerait encore plus de rayonnement à l'institution et aurait un impact sur les demandes d'admission d'après la CADEUL.

« Ce programme peut en convaincre plus d'un de venir étudier dans un établissement qui encourage des initiatives semblables. L'Université de Sherbrooke est un bon exemple : bien que le laissez-passer universel n'en soit pas la seule raison, la fréquentation de l'Université de Sherbrooke a exceptionnellement augmenté durant les deux dernières années, soit depuis la mise en place du programme », a fait valoir la CADEUL.

L'organisation étudiante souhaite que le laissez-passer gratuit soit mis en place pour la prochaine session d'automne

Frais de scolarité – Janvier – Février 2007

RADIO-CANADA / Politique : Droits de scolarité : Appel des jeunes du PLQ pour un dégel Mise à jour le mercredi 7 février 2007 à 7 h 40

Les jeunes libéraux du Québec peaufinent actuellement une proposition en faveur du dégel des droits de scolarité, proposition qui pourrait fort bien être déposée devant le conseil extraordinaire du parti qui, le 17 février prochain, établira la plateforme électorale libérale.

Selon ce que la présidente de la Commission jeunesse du PLQ, Stéphanie Doyon, a confié au quotidien *La Presse*, mardi, il ne serait « pas souhaitable ou pensable de maintenir indéfiniment un gel », et ce, même si « c'est un sujet délicat ».

En fait, Mme Doyon estime que « les jeunes commencent à comprendre et à voir l'importance d'un certain dégel », afin d'assurer aux institutions postsecondaires un financement adéquat.

Lors de son premier mandat à la tête du Québec, le gouvernement Charest a respecté sa promesse de ne pas toucher au gel des droits de scolarité imposé depuis 1994.

Toutefois, devant les centaines de millions de dollars de déficits accumulés par les universités québécoises et les récriminations des gestionnaires de ces institutions qui crient famine, le gouvernement pourrait fort bien revoir sa position pour un second mandat.

Selon les jeunes libéraux, aucun haut responsable du PLQ n'a appuyé explicitement un éventuel dégel, mais personne, toutefois, n'a manifesté de l'opposition.

Les étudiants québécois doivent, en moyenne, déboursier des droits de scolarité annuels de 1668 \$, contre plus de 4000 \$ pour les étudiants des autres provinces canadiennes.

Le Parti québécois promet, lui, de maintenir le gel, allant même jusqu'à envisager la gratuité scolaire complète. Cette gratuité, selon une étude récente de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, coûterait à Québec au plus 550 millions de dollars.

THE GLOBE AND MAIL: Web-exclusive comment : The sacred cow of low tuition, by MAX FAWCETT, Posted AT 12:03 AM EST on Wednesday, February 07, 2007

Today, on campuses and in front of legislatures across the country, students will be protesting against the cost of postsecondary education and demanding a freeze in tuition rates. If you care about their issues and

sympathize with their plight, you shouldn't listen to a word they say.

The idea that there is a direct and proportional relationship between tuition fees and the plight of Canada's postsecondary students is well entrenched in

our national consciousness. A decade of fiery speeches delivered by politicians, public protests organized by student groups and withering editorials printed in newspapers across the country has conditioned most Canadians to believe tuition increases are direct attacks on the welfare of students and their families. There are few figures in society more despicable than the child molester, but a supporter of higher tuition fees could give him a run for his money these days.

According to supporters of low tuition fees, increases invariably come out of the pockets of students, but the facts tell a much different story. The misunderstanding begins, as they often do, with confused language. Tuition is almost always referred to as a fee, but it acts — at least, it can — as a redistributive tax. An example is what happens at Ivy League schools in the United States, where students pay full cost for their education and tuition fees are approximately \$40,000 (Canadian) a year.

By charging full price for a student's education — soaking the rich kids, to borrow Macleans columnist Paul Wells's wording — Ivy League schools are able to redistribute a substantial percentage of those funds into bursaries and grants more generous than anything a Canadian university could possibly provide. The University of Toronto's Faculty of Law has already cottoned on this concept by raising tuition to \$20,000 a year and redistributing the funds into both a higher quality of education for the students and massive grants — free tuition, in certain cases — for students who can't otherwise attend.

The rest of Canada's postsecondary tuition structure is positively Republican in comparison, subsidizing richer students and punishing their poorer classmates. While the federal and provincial governments devote a shade under \$1-billion each year to need-based scholarships and grants, it spends approximately \$10-billion in the form of provincial transfers to colleges and universities as well as federal tax transfers to individuals on a per-student basis. In other words, for every dollar that the government dedicates to needy students, it spends 10 in a way that fails to differentiate between a student with deep pockets and one who has holes in them. In essence, reducing tuition is like cutting taxes for the rich. There is also a parallel confusion surrounding the concept of accessibility. Student advocates and politicians often trot out accessibility as a reason, a priori, that tuition fees must be suppressed, but that ignores its multidimensional nature. There's no question

that taken on their own, high fees discourage students who come from poorer families from accessing postsecondary education. But just as it is unjust to deny students the opportunity to pursue postsecondary education because they cannot afford it, it is equally unjust to prevent students from pursuing an education because they are effectively being rationed out. That's what happens in a low-funding, low-tuition framework; as costs rise and funding remains fixed, institutions are forced to reduce the number of spaces available to students in order to balance their budget.

For example, UBC president Martha Piper has mused that she'd like to create 30,000 more spaces but cannot find the funding thanks largely to a tuition freeze that was only recently lifted. In Nova Scotia, where tuition fees have been allowed to rise, student spaces are much more widely available. While financially disadvantaged students can take out a loan to pay for education, students who are unable to satisfy their university's increasingly unreasonable entrance requirements — the means of rationing the student spaces — have no such recourse.

Don't get me wrong here. I think that students bear an outrageous burden and our political leaders, obsessed with placating the massive cohort of aging Baby Boomers who are more interested in accessibility to hip replacements than postsecondary education, are being stupefyingly shortsighted. But I wouldn't exactly hold my breath on these same politicians suddenly realizing that the key to Canada's future prosperity lies not in throwing money at our health-care system but instead in providing substantial and sustainable funding for education.

In the meantime, our universities and colleges continue to cut corners, delay necessary investments and reduce student spaces in order to make ends meet. We're sacrificing both the quality of the postsecondary experience and quantity of these experiences available in order to satisfy the under-informed vision of social justice espoused by the low-tuition gang. Student debt and tuition fees are separate issues that have been conflated for too long. While high student debt is a social injustice that demands redress, low tuition fees have become a sacred cow, an idea that is both fraught with logical inconsistencies, yet utterly uncontested. It's time we send it to slaughter.

Max Fawcett, 26, a veteran of New Democratic and Liberal election campaigns, is a contributing editor at Dooneyscafe.com, a Toronto-based news website.

THEW GLOBE AND MAIL: Web-exclusive comment : An open letter on postsecondary fees - Posted AT 12:04 AM EST ON Wednesday, February 07, 2007

In light of today's National Student Day of Action, we would like to add our voices to those of students fighting for a postsecondary education of quality that is accessible to all. In just over a decade, the provincial and federal governments have made decisions that threaten the viability of these fundamental principles. We hope that they will lend their ears to the demands of the many student groups, nationwide, that are calling for

change. The motivating factors behind these demands merit further review.

First, tuition fees are estimated to have risen more than 200 per cent since 1990. It is widely accepted that high tuition fees negatively affect the proportion of students from lower-income families participating in postsecondary education. A textbook example is the case of medicine students hailing from families with annual

incomes below \$40,000, who make up just 10 per cent of enrolled students, compared to 23 per cent before the massive tuition increases of the past few years. From this perspective, fee hikes constitute an attack on the principle of equality in access to postsecondary education.

Also, student debt has followed the rising slope of tuition fees to a whopping \$28,000 in 2006. The consequences of such high debt loads are many. Students are often forced to work, sometimes even full-time, in order to finance their studies. It goes without saying that the quality of their education, and their success rate, suffers as a consequence. What's more, students burdened by crippling debt are less likely to pursue postgraduate studies. Yet again, these hikes hit underprivileged students the hardest.

Lastly, we feel it is problematic that tuition fee hikes in the past 15 years have been accompanied by a consistent, relative reduction in public funding to postsecondary institutions. In light of this situation, students see the largest financial weight being shifted to their shoulders. This situation is an unfortunate one, particularly at a moment when surpluses are accumulating in federal coffers.

We believe students' demands for reduced tuition fees and a public reinvestment in postsecondary education are well-founded and legitimate. In our role as professors, we would like to extend our support to them

in hopes that governments will heed the call of thousands of students, from coast to coast, today.

Sincerely,
(The undersigned are professors at the University of Ottawa)

Karim Achab, Hazel Atkins, Raluca Balan, Louis Barriault, Stéphane Bastien, Pierre Beaudet, Jacqueline Best, Michelle Bonner, Luc Bonneville, Jamie Bradley, Mark Raymond Brown, Stephen Brown, Marie-Pierre Bussières, Liang Chen, Donald J. Childs, Michel Chossudovsky, Ian Clark, Dominique Côté, Eric Crighton, Andrzej Czajkowski, Marie-Claude Dansereau, Serge Desgreniers, Mahmoud Eid, Joerg Esleben, Keith Fagnou, Ryan Fraser, Florian Grandena, Éric George, Christian Gigault, Dalie Giroux, Joseph Griffin, Sylvie Grosjean, Marc Hewson, Paul Hirschbühler, Ashton Howley, David Hyder, Bela Joos, Keiko Kaku, Martin Kalulambi, Dimitrios Karmis, Jeremy Kerr, Joseph Hourry, Joanne Kloeble, Martine Lagacé, Nicole LaViolette, Maurice Levesque, Ivan L'Heureux, Juana M. Licerias, Jose Lopez, Phil McKnight, Errol Mendes, Danic Parenteau, Hélène Pellerin, Stéphane-D. Perreault, Frances Pick, Peter Piercy, Linda Pietrantonio, Richard Poulin, Rachid Merzouk, Catalin Rada, Denis Rancourt, Allan Riding, Sophie Riatti, Wulf Rossmann, Nérée St-Amand, Paul Saurette, Philip Scott, Richard Sokoloski, Robert Stacey, Ulrike Tallowitz, Andrew Taylor, Geneviève Tellier, Gerald Thomas, Nicholas Von Maltzahn, David Welch

LE DEVOIR : En bref - Pour le dégel - Édition du mercredi 07 février 2007

Le Devoir

À l'occasion de sa comparution devant la Commission de l'éducation, le recteur de l'Université de Montréal, Luc Vinet, a plaidé en faveur d'un dégel des droits de scolarité «afin de maintenir la compétitivité et la qualité de l'éducation des universités au Québec».

Tout en disant compter sur l'argent des transferts, du gouvernement et la participation philanthropique du secteur privé, il a appelé à un nouveau «contrat social». L'Université de Montréal est donc venue officiellement

s'ajouter à la liste des universités du Québec prônant un dégel des droits de scolarité, dont l'université McGill et la majorité des universités du réseau des Universités du Québec font partie. La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) a pour sa part condamné cette demande de dégel et a critiqué la «gestion déficiente» de l'université. Selon la FAECUM, les revenus de l'établissement seraient passés d'un surplus de quatre millions en 2003-04 à un déficit de 22 millions en 2005-06.

LA PRESSE : 1^{ère} page : DROITS DE SCOLARITÉ : Le PLQ chaud pour un dégel - Le mercredi 07 février 2007

[Tommy Chouinard](#)

Le Parti libéral envisage de dégel les droits de scolarité au cours d'un prochain mandat. Il répondrait ainsi favorablement à l'appel de ses jeunes membres qui déposeront une proposition en ce sens au conseil général extraordinaire du parti, le 17 février, visant à établir la plateforme électorale. Le gel est en vigueur depuis 1994. La présidente de la Commission jeunesse du PLQ, Stéphanie Doyon, ne craint pas un ressac des étudiants le jour du scrutin. «Je ne pense pas que c'est un dossier qui puisse être si nuisible que ça. Les jeunes commencent à comprendre et à voir l'importance d'un certain dégel. Il faut soutenir nos institutions postsecondaires, leur offrir un financement adéquat», a-t-elle expliqué à *La Presse*, hier.

En 2003, les libéraux avaient promis de maintenir le gel des droits de scolarité au cours de leur mandat. Cet engagement a été respecté.

Mais jusqu'ici, le premier ministre Jean Charest et le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, ont toujours refusé de prendre position en vue d'un éventuel second mandat.

Ils disent attendre les conclusions d'un comité qui se penche sur la question des droits de scolarité.

Or, ce comité, dirigé par Thomas J. Boudreau, professeur associé à l'ENAP et ancien sous-ministre à l'Éducation, doit remettre son rapport au printemps seulement. Des élections pourraient avoir lieu le 26 mars, donc avant le dépôt du rapport.

Toutefois, la Commission jeunesse planche sur une proposition en faveur de l'augmentation des droits de

scolarité, une mesure qu'elle préconise depuis 2004. Elle en a fait sa priorité en vue de la campagne électorale. Cette proposition sera déposée au conseil général spécial, l'instance qui entérinera les engagements électoraux. Elle pourrait même faire partie de la résolution cadre présentée aux militants par les hautes instances du parti, selon Stéphanie Doyon. Une proposition rendue à cette étape a de fortes chances d'être adoptée. Les jeunes libéraux disposent du tiers des voix au conseil général, ce qui leur confère un poids important.

Interrogé par *La Presse* hier, Jean-Marc Fournier n'a ni confirmé ni infirmé l'intention de son parti de se prononcer en faveur d'un dégel. En mars 2005, le ministre reconnaissait que ce serait plus «progressiste» d'augmenter les droits de scolarité que d'instaurer un système de remises de dette, une mesure qu'il proposait alors aux étudiants en grève, mais qui n'a finalement jamais vu le jour.

«Bien sûr que ce serait l'outil pour assurer un progressisme plus valable, mais je n'y ai pas accès pour l'instant. On a pris l'engagement de ne pas toucher aux frais de scolarité», disait-il à *La Presse*.

La Commission jeunesse n'a pas obtenu un appui explicite des ténors du PLQ et du gouvernement, selon Stéphanie Doyon. Mais chose certaine, personne au sein du parti ne lui a manifesté son opposition. Les jeunes libéraux peaufinent actuellement leur proposition.

«C'est un sujet délicat, mais il ne faut pas avoir peur, il ne faut pas se cacher derrière les tabous. Ce n'est pas souhaitable ou pensable de maintenir indéfiniment un gel», a affirmé Stéphanie Doyon.

Depuis 13 ans, les droits de scolarité se chiffrent à 1668 \$ par année au Québec. La moyenne canadienne s'élève à plus de 4000 \$.

Selon Stéphanie Doyon, la hausse des droits de scolarité devrait être «raisonnable et responsable». Le régime de

prêts et bourses serait bonifié pour ne pas pénaliser les étudiants les plus démunis. «Il faut maintenir l'accessibilité aux études postsecondaires», a-t-elle martelé.

Famine à l'université

Les recteurs des universités, dont ceux de Montréal, Laval, McGill et Concordia, ont défilé en commission parlementaire depuis novembre dernier pour réclamer une hausse des droits de scolarité.

Les députés libéraux s'intéressent beaucoup à la question, remarque-t-on dans le milieu universitaire. Certains testent même ouvertement l'hypothèse d'un dégel accompagné d'une bonification des prêts et bourses.

Les universités crient famine depuis des années. Elles touchent 375 millions de dollars par année de moins que la moyenne canadienne, selon une étude du ministère de l'Éducation et de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec rendue publique en 2003. Leur déficit accumulé s'élève à 300 millions de dollars.

En août dernier, le gouvernement Charest s'est engagé à verser aux universités 240 millions de dollars au cours des trois prochaines années. Les établissements toucheront la première tranche de 90 millions d'ici peu.

Mais le gouvernement ne doit pas être seul à combler le sous-financement des universités, estime Stéphanie Doyon. Les étudiants doivent aussi faire leur part.

La présidente des jeunes libéraux condamne la position du Parti québécois au sujet des droits de scolarité. Le chef péquiste André Boisclair promet de maintenir le gel et d'envisager la gratuité scolaire. «Ce n'est pas responsable. Ça ne tient pas compte des besoins des institutions et des jeunes. Maintenir un gel de façon indéfinie, ce sont tous les Québécois qui paient pour ça.»

De son côté, l'Action démocratique du Québec propose déjà le dégel des droits de scolarité.

LA PRESSE : DROITS DE SCOLARITÉ : L'UdeM demande le dégel - Le mercredi 07 février 2007

Marie Allard

Dégeler les droits de scolarité est incontournable, mais insuffisant, selon Luc Vinet, le recteur de l'Université de Montréal.

«Il faut combler l'écart entre les universités québécoises et celles des autres provinces, ce à quoi j'exhorte le gouvernement», a-t-il dit hier après son passage à la Commission de l'éducation, à Québec. Facture : 400 millions supplémentaires par an.

«Même une fois qu'on aura rallié la moyenne canadienne, il faudra se donner le moyen d'aller plus loin, a-t-il indiqué à *La Presse*. Il faut ouvrir toutes les voies de financement possibles : le dégel des droits de scolarité, la philan-thropie, le financement des frais indirects en recherche, etc.»

L'indexation rétroactive des droits de scolarité, gelés à 1700 \$ par an depuis 1994, est à étudier selon M. Vinet. Tout comme la modulation des droits en fonction du coût du programme ou des gains futurs des diplômés (plus cher en médecine qu'en arts, par exemple) ou encore la

création d'un programme de remboursement proportionnel au revenu.

«Les universités publiques d'État américaines ont 8000 \$ de plus par année, par étudiant que la moyenne canadienne, dont 5000 \$ venant des fonds publics», a souligné le recteur. Il dit également compter sur «la marge de manoeuvre que le gouvernement aura vraisemblablement sous peu», grâce aux transferts fédéraux ou à la péréquation, pour renflouer les coffres des universités.

La création d'un fonds d'urgence de 500 millions non récurrent a aussi été réclamée par M. Vinet pour assurer l'entretien du parc immobilier vieillissant des universités.

«On est dans une impasse, ça ne peut plus durer», a-t-il rappelé. Un exemple : la faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe n'a toujours pas recouvré son agrément complet de l'Association américaine de médecine vétérinaire, perdu en 1999. Il lui manque 2,1 millions par an.

L'espace est aussi restreint à l'UdeM, mais plus pour longtemps. Le futur campus de la Cité du savoir de Laval

permettra d'accueillir 10 000 étudiants. Quant au campus planifié à la gare de triage d'Outremont, «je compte bien que ce projet se fasse», a dit le recteur. La construction doit commencer l'an prochain, une fois le sol décontaminé et les rails déplacés.

La «gestion douteuse» de l'UdeM est dénoncée

Les professeurs et étudiants ont profité de la présence de l'UdeM en Commission de l'éducation pour dénoncer la «gestion douteuse» du recteur. «À l'Université de Montréal, l'imputabilité n'existe pas», a affirmé Louis Dumont, président du Syndicat général des professeurs. Ses membres sont particulièrement inquiets devant les projets de développement immobilier «manifestement

sans planification» de l'UdeM. «Le déficit courant a presque doublé en un an, de 48 à 84 millions», a souligné M. Dumont.

Quant aux étudiants, ils s'interrogent sur la légitimité qu'a le recteur quand il demande le dégel des droits de scolarité, «alors que la masse salariale de la direction a augmenté de 85 % depuis 1999», ont-ils précisé. «On dirait que seuls les étudiants doivent apporter la solution au sous-financement des universités», a fait valoir Jonathan Plamondon, secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAECUM).

THE GAZETTE: Climate hasn't changed on tuition freeze - Wednesday, February 07, 2007

PEGGY CURRAN, The Gazette

All across the country today, university students will be taking to the streets, hosting bake sales and toasting marshmallows at campus campfires. In Montreal, they be doing the rumba from Concordia University to the premier's office, all on behalf of their favourite cold cause.

Two guesses, and the first is not global warming.

With a federal budget days away and election campaigns looming in Ottawa and Quebec, maintaining the tuition freeze is Priority No. 1 for student activists, who depict any attempt by politicians to squeeze extra cash out of tomorrow's doctors, lawyers, engineers and business leaders as heresy and grounds for insurrection.

Jean Charest, be afraid. Public understanding of the need to end the 13-year cap on tuition fees has shifted considerably since the Charest Liberals were elected in 2003 with a promise to hold the line on tuition during their first mandate. Doing it is quite a different thing.

True, a CROP poll released last fall by the Federation étudiante universitaire du Québec said two-thirds of Quebecers oppose an increase in tuition fees.

No doubt those same folks would also say income tax should come down, property taxes are too steep and everybody deserves a free puppy.

But rectors and principals have made a compelling case why students will have to kick more into the kitty if universities in this province are to catch up, never mind keep pace, with rivals in the rest of Canada, the U.S. and Europe.

While students in the rest of Canada are bristling over an average tuition of \$4,347, the typical Quebec student pays \$1,882.

Administrators have garnered some high-powered backers, notably former Parti Québécois premier Lucien Bouchard, one of the authors of a 2005 manifesto for a modern Quebec, which called for tuition increases paired with a restructured student loan scheme.

Now, as Charest's term draws to a close, the students are summoning the province to do the right thing.

Expect demands for tuition hikes near the top of the wish list when heads of Quebec's four research-intensive universities with medical schools - McGill, Université du

Montreal, Laval and Sherbrooke - hold their first joint news conference today calling on the federal and provincial governments to plug holes in the funding formula.

Appearing before a National Assembly committee on education last month, McGill's Heather Munroe-Blum called for a non-partisan debate and "bold, decisive action to reinvest in our universities."

Sadly, spine and moral fortitude aren't what we've come to expect from politicians during election campaigns. Not from a ruling party that's hoping to scrape out a victory as much on the depth of its opponent's ineptitude as on its own record.

Nor is it even remotely fathomable that PQ leader Andre Boisclair, status dangling from the precipice only months into the job, will further antagonize hardliners in the union and student movements by endorsing a tuition hike.

Two years ago, the education minister lost his job and the Charest government was practically undone when thousands of university and college students staged a six-week strike to protest against the province's decision to slash \$103 million from student bursaries. The Liberals are in no rush to take on the student juggernaut again.

If the pundits are on the money and the provincial election takes place in late March, university students will be too busy with their classes and final papers to walk out. That wouldn't, however, stop more than 140,000 students from creating havoc at the ballot box.

And so here we are again, trapped between the PQ's prisoners of ideology and wily Liberal pragmatists. Each lurches forward, one non-committal step at a time, waiting for a mandate solid enough and confident enough to make tough political choices, even if it means getting the students mad.

The Federation étudiante universitaire du Québec and the Canadian Union of Students are calling on students to rally outside Concordia University's Henry F. Hall building (1455 de Maisonneuve Blvd. W.) at 1 p.m. today before marching to Charest's office on McGill College Ave.

Les frais afférents : nouveau combat des étudiants de l'UQ

Cuy Benjamin

gbenjamin@lesoleil.com

Les représentants des étudiants du réseau de l'Université du Québec dénoncent ce qu'ils considèrent comme un dégel déguisé des droits de scolarité. Les gouverneurs du réseau de l'UQ ont décidé de hausser les frais afférents, une facture supplémentaire possible de 160\$ par année pour certains.

La campagne des étudiants, dont tous les représentants étaient réunis hier à Québec, se fera sous le thème Démasquons nos frais afférents. Selon Benoît Langlois, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, les hausses répétées des frais afférents menacent l'accessibilité aux études supérieures.

À l'UQTR, ces frais ont déjà fait un bond de 177% depuis 1994. Ils

sont passés de 132\$ à 234\$, sans compter la nouvelle hausse à venir.

Les composantes du réseau de l'Université du Québec n'ont pas encore toutes annoncé quelle sera la nouvelle facture refilée aux étudiants. À Trois-Rivières, la décision n'est pas encore prise.

Mais à l'Université du Québec en Outaouais, la décision a été prise de réclamer 130\$ de plus aux étudiants. Déjà que cette composante du réseau détiend le record avec une hausse de 349% des frais divers qui s'ajoutent au coût des cours depuis 1994. Avec la nouvelle hausse, chaque étudiant devra déboursier 475\$ par année en plus des droits de scolarité habituels.

En créant le réseau de l'Université du Québec en 1998, le gouvernement voulait rendre l'université plus accessible, rappelle David Clément. Le représentant des

étudiants de l'Outaouais est d'avis que « la mission publique du réseau de l'UQ est en péril ».

Si élections provinciales il y a, les étudiants ne manqueront d'interpeller les candidats sur la question du sous-financement des universités. Les étudiants rappellent que le fédéral est aussi responsable de la difficile situation fi-

nancière des universités.

Ottawa a coupé dans les transferts aux provinces alloués à l'éducation pour assainir ses finances au début des années 90. Malgré des surplus depuis 1998, les étudiants estiment que les provinces sont encore privées de 4,9 milliards\$.

Lueur d'espoir avec le prochain

budget fédéral, où il devrait être question de déséquilibre fiscal.

Évidemment, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), qui regroupe la plupart des étudiants des autres universités, appuie ses collègues du réseau de l'UQ dans leur lutte. Les membres de la FEUQ ont également à se battre contre les frais afférents.

Mettre la main dans la poche des étudiants

Encore une fois, et peut-être une fois de trop, il y a péril en la demeure. En effet, l'Assemblée des gouverneurs du réseau de l'Université du Québec a pris, en novembre dernier, la résolution de hausser les frais afférents au sein du réseau universitaire public, d'un montant pouvant aller jusqu'à 160 \$ par année pour un étudiant à temps plein.

En choisissant de mettre la main dans la poche de ses étudiants, la plus haute instance décisionnelle de l'Université du Québec fait ainsi preuve d'un flagrant manque de courage politique face au sous-financement chronique dont souffre présentement le réseau universitaire.

Cette manifestation n'est pas nouvelle. Depuis 1994, année où le gouvernement québécois a imposé le gel des frais de scolarité, plusieurs administrations universitaires ont déjoué cette mesure gouvernementale en haussant en moyenne de 298 % leurs frais non réglementés, aussi appelés frais afférents.

Il s'agit là ni plus ni moins d'une façon de contourner la loi sur le gel des frais de scolarité, pour arriver à faire payer aux étudiants le prix du désengagement de l'État fédéral et provincial en éducation post-secondaire.

Dégel masqué

Ces opérations de dégel masquées récurrentes depuis 1994 portent une grave atteinte à l'accessibilité aux études, surtout dans le réseau universitaire public, justement créé pour offrir aux Québécois et Québécoises une éducation accessible et de qualité.

Présentement au Québec, un

étudiant de maîtrise sur trois abandonne ses études pour des raisons financières. On parle d'un étudiant sur deux, au doctorat. Ceci en partie parce que le système de prêts et bourses n'a pas été suffisamment indexé au coût de la vie, alors que leurs frais d'études augmentent sans cesse.

Pendant ce temps, alors qu'on sait qu'un diplômé universitaire paie davantage d'impôts et chôme moins qu'un diplômé du collé-



PHOTO D'ARCHIVES

■ Des étudiants manifestent contre l'endettement.

gial et du secondaire, l'État se prive de revenus substantiels en même temps qu'il accroît ses dépenses dans des sphères comme l'assurance-emploi et l'aide sociale.

Cette nouvelle hausse des frais de scolarité dans le réseau public universitaire québécois est donc très inquiétante. Elle est symptomatique d'un risque de plus en plus rapproché pour les étudiants de voir apparaître un dégel des frais de scolarité au terme de l'élection provinciale qui s'en vient.

Les scénarios de financement des universités québécoises pré-

sentement étudiés par le gouvernement libéral regroupent une majorité de propositions qui vont dans le sens d'un retrait de 50 % du financement de l'État dans les universités et d'un dégel des frais de scolarité pour les étudiants.

On y parle d'indexation, voire carrément de rejoindre la moyenne canadienne des frais de scolarité. Ceci est d'autant plus à craindre que plusieurs universités ont fait des demandes en ce sens lors des auditions de la Commission de l'Éducation.

L'accessibilité aux études est un choix qu'a fait la société québécoise il y a longtemps. Pour beaucoup de gens, et pas seulement les étudiants, la prospérité et l'avancement culturel et social du Québec passent encore par cette voie.

La campagne électorale qui approche devra aborder ce thème fondamental pour l'avenir de notre société, mais il est trop souvent glissé sous le tapis. La pérennité d'une éducation post-secondaire québécoise accessible à tous dépend de la tenue de ce débat.

Mylène Lapierre
Responsable aux affaires externes
de l'AFELLC-UQAM
Porte-parole des associations étudiantes
du réseau de l'Université
du Québec à Montréal

Croyez-vous que les frais de scolarité à l'université devraient être augmentés ?

RÉAGISSEZ EN LIGNE ..
opinionsjdm. **canoe** .ca

APPELEZ-NOUS : Tél: (514) 529-1177 Ext: 1 888 767-6161

LA PRESSE : Hausse des frais afférents dans les universités du Québec - Le vendredi 02 février 2007

[Marie Allard](#)

Le réseau de l'Université du Québec, qui compte neuf établissements, a résolu de hausser ses frais afférents. «La grande majorité des composantes va le faire», a dit hier à *La Presse* René Garneau, vice-recteur à

l'administration et aux finances de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Opposés à cette «hausse déguisée des droits de scolarité», les étudiants ont déterré la hache de guerre.

Déjà, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) a adopté une augmentation de 150 \$ par an, tandis que l'Université du Québec à Trois-Rivières espère toucher 160 \$ de plus par an à partir de l'an prochain. L'UQAM semble épargnée - les discussions à ce sujet sont sur la glace depuis le départ de l'ex-recteur Roch Denis.

Exigés pour l'utilisation du centre sportif, du parc informatique ou l'inscription à de nouveaux cours, ces frais afférents ont augmenté de 298 % depuis 1993-1994, selon la Fédération étudiante universitaire du Québec. Mais ils sont beaucoup plus bas - 200 \$ par an en moyenne - dans le réseau de l'Université du Québec qu'ailleurs dans la province, où ils atteignent... 560 \$. «Pour offrir des services similaires à ceux des autres universités, on est obligés de sabrer ailleurs», a fait valoir M. Garneau.

Ces hausses n'ont pas échappé au ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier. «J'ai été à même de constater que ces frais sont en constante évolution depuis plusieurs années, ce qui m'amène à communiquer avec l'ensemble des chefs d'établissement», a-t-il écrit dans une lettre envoyée aux recteurs le 17 octobre.

Le ministre leur a rappelé qu'ils s'étaient engagés à consulter les associations étudiantes avant «tout changement en la matière». «Cette voie nous semblait et nous semble toujours préférable à l'imposition d'une loi plus contraignante», a-t-il ajouté.

«Même en montant nos frais afférents, on va rester les plus bas, a assuré René Beaudet, agent d'information au réseau de l'UQ. Et il y aura des consultations auprès des étudiants au préalable.»

UQTR : les étudiants sont contre à 96 %

À Trois-Rivières, l'augmentation de 160 \$ par an (pour un étudiant à temps complet) sera présentée au conseil d'administration le 19 février. Or, 400 étudiants se sont déjà prononcés à 96 % contre cette proposition, mercredi.

«Le tiers des revenus supplémentaires sera remis en services additionnels aux étudiants», a dit hier M. Garneau. «Pour nous, c'est un dégel des droits de scolarité», a répliqué Benoît Langlois, président de l'Association générale des étudiants de l'UQTR.

À l'UQO, la hausse de 150 \$ par an a été adoptée le 22 janvier, au grand dam des étudiants. «Nous demandons l'abolition de tous les frais afférents», a dit David Clément, vice-président de l'Association étudiante générale de l'UQO. Après avoir tenu une manifestation, quatre jours de grève seront proposés la semaine prochaine.

À Chicoutimi, la consultation des étudiants par l'administration commencera lundi. «Notre position est très claire : nous sommes contre toute hausse de frais de quelque nature que ce soit», a averti Guillaume Dubreuil, président du Mouvement des associations générales étudiantes de l'UQAC.

Même les associations étudiantes de l'UQAM sont aux aguets. Or, «il y a eu des discussions, mais pour le moment c'est le statu quo, a dit Francine Jacques, directrice des relations de presse de l'UQAM. Il n'y a pas de hausse des frais afférents.»

LE DEVOIR : Opinion : Indexer les droits de scolarité - Une goutte d'eau pour les universités : Une mer à boire pour les étudiants, par Jean-Luc Ratel, Étudiant au doctorat en administration et évaluation en éducation à l'Université Laval et chercheur à la CADEUL (Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval) - Édition du mercredi 31 janvier 2007

En cette ère où le développement du savoir ne connaît pas de limites, plusieurs considèrent que le système d'éducation est nécessaire non seulement à l'atteinte du plein potentiel de chacun mais aussi à celui de la société elle-même. C'est pour cette raison que le siècle passé fut le témoin d'efforts colossaux de la part des gouvernements et des citoyens en vue d'en arriver à un meilleur accès à l'éducation pour tous: hommes ou femmes, riches ou pauvres, francophones ou anglophones, ruraux ou urbains, etc.

Ici comme ailleurs, la première mesure adoptée en ce sens fut celle de la fréquentation scolaire obligatoire, votée en 1943. Afin qu'aucun enfant ne soit privé de ce droit, Québec instaurait les premières mesures de gratuité scolaire au primaire et au secondaire. Dès lors, il devenait du devoir de l'État que les jeunes générations aient accès sans discrimination à une éducation de base. Devant la complexité et les progrès d'une société où le développement social, économique et culturel sans précédent interpellait les élus, deux commissions d'enquête fédérales (Massey, 1951, Gordon, 1957) et une provinciale (Tremblay, 1956) en arrivèrent à la même conclusion: laisser l'enseignement supérieur

reposer sur le financement privé nuit au développement tant de l'université que de la société.

Que ce soit dans le but d'assurer l'avenir des champs d'études moins «rentables», permettre aux établissements de mieux planifier leur développement à long terme, répondre aux demandes croissantes d'une société en pleine évolution ou encore favoriser la démocratisation scolaire, ces trois rapports s'entendirent sur la nécessité pour les gouvernements d'investir massivement en enseignement supérieur.

Un idéal oublié

Ces premiers changements se poursuivirent avec la Révolution tranquille alors que le rapport Parent (1963-66) faisait de l'éducation une des grandes priorités et surtout une des grandes responsabilités de l'État québécois. Souhaitant étendre l'accessibilité à tous les niveaux, la commission demandait que les nouveaux cégeps soient gratuits. Après moult débats et tergiversations, elle recommandait «qu'au niveau universitaire, bien que la gratuité scolaire soit souhaitable à long terme, les frais de scolarité soient maintenus».

La suite est connue: les droits de scolarité resteront gelés mais, contrairement aux recommandations formelles en ce sens, ne seront jamais progressivement abolis. Autres temps, autres moeurs: l'idéal d'accessibilité défendu dans les années 60 cédait le passage au désengagement de l'État en éducation dans les années 80. L'accent n'était plus mis sur la responsabilité de l'État d'assurer à tous l'accès à l'université mais plutôt sur la responsabilité de l'individu de prendre tous les moyens à sa disposition pour y arriver.

En 1989, la décision de tripler les droits annuels en quatre ans n'était que la conséquence logique de la philosophie du laisser-faire qui orientait la plupart des gouvernements occidentaux de l'époque. Notons qu'après l'apport de revenus supplémentaires aux universités en raison des hausses, le gouvernement leur retira des subventions de 135 millions de 1992 à 1994.

De Thatcher à Reagan, de Mulroney à Bourassa, l'heure était aux lendemains qui chantent, promis par le retour de la célèbre «main invisible» d'Adam Smith, tout droit ressortie du placard keynésien et bientôt prête à écrire la fin de l'histoire tant attendue. Dès lors, les droits de scolarité sont passés du statut de mal nécessaire mais temporaire à celui de coût normal assumé par l'étudiant. Avec l'annonce du retour au gel faite en 1994, les positions camperont essentiellement vers le maintien de ce gel ou vers une certaine forme de hausse des droits, leur abolition n'étant plus largement véhiculée.

Un calcul révélateur

Dans le contexte actuel de sous-financement, certains avancent que les étudiants pourraient faire un effort supplémentaire au moyen d'une hausse contrôlée des droits de scolarité sous la forme de leur indexation annuelle. À partir des résultats d'une étude réalisée par l'auteur de ces lignes (Qu'en est-il de l'indexation des droits de scolarité?, CADEUL, 2006), voyons si des droits indexés à l'indice des prix à la consommation (IPC) pourraient vraiment sortir les universités du gouffre financier.

En prenant l'hypothèse de l'indexation des droits de scolarité à l'IPC pour l'année 2007-08, leur coût annuel passerait de 1668 \$ à 1703 \$, en supposant un accroissement de l'IPC de 2,1 % (moyenne des dix dernières années). Avec des effectifs à temps plein estimés à 188 658 par le MELS, on obtient ainsi 6,6 millions supplémentaires perçus par rapport à la non-indexation.

Si on soustrait 30 % de ce montant dirigé vers l'Aide financière aux études (AFE) pour les coûts supplémentaires assumés par le régime public afin d'aider les étudiants les plus désavantagés financièrement, on en arrive à un grand total de 4,6 millions qui iraient directement aux universités. Ceci donnerait par exemple 759 000 \$ de plus à l'Université

de Montréal. Rappelons simplement que l'Université de Sherbrooke à elle seule anticipe actuellement un déficit de sept millions de dollars.

Selon nos projections, après dix années d'indexation, les établissements se partageraient 51,6 millions supplémentaires en 2016-17. Pour l'Université du Québec à Montréal, par exemple, il s'agirait d'un apport de 6,9 millions en dix ans. Compte tenu du fait qu'une grande université comme Laval dispose de revenus de 409,2 millions cette année, l'apport que représente l'argent neuf de l'indexation est pratiquement nul, même après une décennie.

De la même manière, à l'échelle provinciale, si l'indexation avait été appliquée dès 1994-95, la part des revenus de fonctionnement représentée par les droits de scolarité en 2003-04 n'aurait crû que de 1 %.

Devant ce constat, affirmer que l'indexation ne règle guère le sous-financement devient une simple évidence qui ferait pâlir La Palice lui-même...

Des revenus en baisse

De plus, selon l'AFE, le revenu annuel moyen des étudiants universitaires est passé de 11 810 \$ en 1994 à 11 103 \$ en 2001. Il s'agit donc d'une diminution de 707 \$ et même de 2039 \$ en dollars constants. Il devient dès lors difficile de presser davantage le citron.

Qui plus est, la hausse des autres frais obligatoires (non encadrés par le gouvernement) effectuée par les universités depuis le gel de 1994 est presque l'équivalent de l'indexation du coût des études universitaires à l'IPC si celle-ci avait été appliquée. Ainsi, pour l'année 2006-07, la moyenne québécoise de ces autres frais est de 624 \$, soit 304,4 % de plus qu'en 1993-94 (205 \$).

On constate donc que l'écart entre le coût moyen que les étudiants paient actuellement (2292 \$, soit le total des droits de scolarité et des autres frais) et celui qu'ils défraieraient si la facture totale (droits et autres frais) avait été indexée depuis 1993-94 (2433 \$) n'est que de 6,1 %.

Et pourtant, malgré cette quasi-indexation qui s'est opérée en catimini, les universités sont toujours aussi mal en point financièrement. Pourquoi en serait-il autrement si nous indexions aujourd'hui les droits de scolarité, comme certaines administrations le réclament? Compte tenu des revenus en chute libre des étudiants et de l'augmentation du coût des études universitaires en dépit du «gel», il est grand temps que nos gouvernements assument à leur juste part leurs responsabilités à l'endroit d'un système d'éducation accessible et de qualité. Nous en avons les moyens (en contrôlant l'évasion fiscale, en recevant notre part des surplus fédéraux, etc.), mais il faut d'abord le vouloir.

Aurions-nous oublié qu'à une époque pas si lointaine, la volonté politique de favoriser le développement de l'éducation au bénéfice du plus grand nombre a su triompher des réticences d'une certaine élite?

LE DEVOIR : Opinion : N'importons pas les lacunes du système ontarien, par Trevor Hanna, Vice-président aux affaires fédérales et internationales de la Fédération étudiante universitaire du Québec - Édition du mercredi 31 janvier 2007

Lors de sa présentation à la commission parlementaire de l'éducation, le 23 janvier dernier, le recteur de l'université Concordia, Claude Lajeunesse, a proposé une déréglementation et un dégel des frais de scolarité, comme l'avait fait l'Ontario il y a quelques années, pour résoudre le problème du sous-financement du réseau universitaire au Québec. La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) est en désaccord avec les propos de M. Lajeunesse qui affirme, sans amener la moindre justification, que de telles solutions amélioreraient le système d'éducation. Nous croyons au contraire que ces mesures ne feraient qu'empirer la situation.

En ce qui concerne la qualité de l'éducation, la déréglementation des frais de scolarité en Ontario est un échec total. Les universités ontariennes ont le pire rapport étudiants-corps professoral au Canada, et ce, malgré des frais de scolarité parmi les plus élevés au pays. La vraie source des problèmes de l'Ontario est liée aux lacunes dans le financement public, situation qui ne peut pas être réglée par une augmentation des droits de scolarité.

Une dangereuse tendance semble s'établir au Canada: demander aux étudiants d'assumer un fardeau financier plus lourd alors que la qualité de l'éducation universitaire, elle, ne s'améliore pas.

Quand Gordon Campbell a été élu premier ministre de la Colombie-Britannique pour la première fois, il a mis un terme au gel des frais de scolarité maintenu pendant plusieurs années pour instaurer une déréglementation totale, à l'image de celle demandée par M. Lajeunesse. L'augmentation vertigineuse des droits de scolarité qui

s'est ensuivie, de l'ordre de 30 à 40 %, a été accompagnée d'une réduction de 5 % du financement public pour les universités et les collèges et par une réduction de 50 millions en aide financière.

Problèmes exacerbés

Advenant que le gouvernement cède aux demandes de M. Lajeunesse, les résultats seront désastreux. À l'heure actuelle, le Québec se trouve au bord d'une crise démographique. Nous ne pouvons pas nous permettre d'ajouter à ce problème imminent un taux de scolarisation décroissant, une main-d'oeuvre moins bien formée et une augmentation de la dette des personnes. Ces facteurs ne feraient qu'exacerber les problèmes liés au vieillissement de la population et dévasteraient la société québécoise et son économie.

Dans la foulée, nous invitons M. Lajeunesse à se joindre à nous afin de travailler à une véritable solution au manque de financement qui afflige nos universités. En ce sens, une augmentation des transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire constitue une des solutions les plus appropriées.

Pour rétablir le financement fédéral au même niveau qu'il était avant 1995, il faut augmenter de 4,9 milliards de dollars les transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire, dont 1,2 milliard pour le Québec. Ces mesures auront un impact direct sur la qualité de l'éducation et ne contrecarreront pas l'accessibilité des études, contrairement à la proposition de M. Lajeunesse. Si le recteur de l'université Concordia cherche des sous, nous lui suggérons de solliciter Jim Flaherty. En effet, pendant qu'Ottawa travaille à abaisser sa dette, les étudiants canadiens, eux, voient croître la leur.

LE DEVOIR : Frais de scolarité - Une université s'oppose au dégel... avant la tenue d'un débat - Édition du jeudi 25 janvier 2007

Marie-Andrée Chouinard

Alors que le débat sur les droits de scolarité refait surface à la Commission de l'éducation, où défilent les dirigeants d'université, l'Université de Sherbrooke a refusé hier de se joindre aux partisans d'un dégel, jugeant qu'il valait mieux tenir d'abord un débat sur le financement public de l'éducation.

«Nous n'avons pas de position institutionnelle sur la question précise du dégel des droits de scolarité», a indiqué hier Louis Marquis, vice-recteur aux relations institutionnelles à l'Université de Sherbrooke (UdeS). «Notre souci est plutôt de nous mettre à table avec ceux qui veulent aborder cette question-là» dans le but de débattre de toutes les facettes du financement de l'éducation.

Littéralement talonnés par les parlementaires membres de la Commission de l'éducation, les représentants de l'UdeS ont indiqué que cette question était éminemment «politique», qu'il n'incombait pas aux universités de la

trancher mais bien au «gouvernement, qui doit avoir sa vision du partage des fonds».

Depuis que les dirigeants d'université défilent devant la commission, la quasi-totalité a penché en faveur d'un dégel des droits de scolarité, invoquant l'aspect «insoutenable» d'un gel perpétué depuis 1994. Depuis ce temps, les étudiants du Québec paient toujours 1688 \$ par année pour compléter un baccalauréat. La moyenne canadienne se situe plutôt à 4643\$.

Devant cette commission, le recteur de l'Université Laval, Michel Pigeon, a évoqué en décembre le fait que «le gel des frais de scolarité en 1994 était une erreur», proposant une hausse correspondant à une indexation des droits depuis cette période.

Son homologue des HEC Montréal, Michel Patry, a ajouté plus tard que les droits équivaldraient à 3150 \$ si on les avait indexés depuis le début des années 70. Les HEC proposent de rattraper la moyenne canadienne sur un horizon de cinq ans environ, afin de réduire l'écart qui sépare le Québec des autres provinces.

Cette semaine, le recteur de Concordia, Claude Lajeunesse, a aussi penché en faveur d'un dégel, prônant une déréglementation «qui permettrait d'ajuster un peu les frais en fonction de revenus potentiels» des diplômés. Sa collègue de McGill, la principale Heather Munroe-Blum, milite pour l'augmentation dans le but d'atteindre la moyenne canadienne, l'université garantissant d'augmenter son système de prêts et bourses pour ne pas brimer l'accessibilité. Pour Robert Poupart, principal de l'université Bishop's, «le modèle d'affaires des universités québécoises, à l'heure actuelle, est insoutenable». Il croit aussi qu'on associe à tort accessibilité et droits de scolarité, et qu'une augmentation des frais, «si on accepte de bien regarder la question d'aide pour ceux qui en ont besoin», ne diminuera pas la fréquentation.

Tous les yeux sont également tournés vers le mandat d'étude sur les droits de scolarité donné par le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, à la professeure de l'Université de Sherbrooke Valérie Vierstraete. Elle doit examiner l'impact financier de plusieurs scénarios, de l'abolition des droits de scolarité à une hausse au rythme de l'inflation, du double de l'inflation ou une majoration liée au secteur d'études.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), qui attend impatiemment les résultats de cette étude, s'inquiète de constater que plusieurs des scénarios impliquent une diminution des transferts gouvernementaux équivalente à la hausse des droits appliquée.

24 HEURES: McGill et Concordia demandent le dégel des frais de scolarité – Jeudi 25 janvier 2007

McGill et Concordia demandent le dégel des frais de scolarité

Les hautes instances des universités McGill et Concordia réclament un dégel des frais de scolarité qui sont inchangés depuis 12 ans. Ils estiment qu'un dégel des frais serait positif comme l'embauche de professeurs, l'achat de livres et d'ordinateurs et la réfection de divers pavillons universitaires.

Depuis 1994, les frais de scolarité annuels au Québec sont de 1668 \$ à l'université, comparativement à une moyenne de 4347 \$ dans le reste du pays. Actuellement, la dette combinée des universités québécoises s'élève à 400 millions \$. (JCG)

LA PRESSE : Droits de scolarité: Concordia demande la déréglementation - Le mercredi 24 janvier 2007

[Marie Allard](#)

Dégeler les droits de scolarité n'est pas suffisant, selon le recteur de Concordia, Claude Lajeunesse. Fait inédit dans nos universités, il a demandé la déréglementation des droits de scolarité, hier devant la Commission de l'éducation à Québec.

«Moduler les frais de scolarité selon les programmes permettrait de demander plus aux étudiants qui seront diplômés en médecine, en dentisterie, en droit ou en génie, des gens qui vont avoir des revenus plus élevés», a-t-il indiqué à *La Presse*. Cela se fait en Ontario. À l'Université de Toronto, il en coûte beaucoup moins cher d'étudier en musique (6000 \$ de droits de scolarité par an) qu'en droit (17 000 \$ par an) ou en médecine dentaire (19 000 \$ par an).

Au Québec, les droits sont plafonnés à 1700 \$ depuis plus de 10 ans. «Ces droits de scolarité sont trop bas, moins de la moitié de ceux de l'Ontario, a souligné M. Lajeunesse. Tout le monde aime payer le moins cher possible, mais la qualité est en péril.»

Concordia souhaite voir les droits atteindre la moyenne canadienne, qui est de 4347 \$. En contrepartie, «nous remettons le tiers de l'augmentation en bourses pour les

étudiants les moins fortunés», s'est engagé le recteur. Même en donnant ces bourses, Concordia toucherait de 35 à 40 millions de plus par an grâce à la hausse des droits.

«Je pense qu'il y a un consensus qui se développe dans la société, a poursuivi le recteur, faisant allusion à la sortie récente du président de Gaz Métro en faveur du dégel des droits. Les gens commencent à se rendre compte que c'est une situation qui doit se régler.»

Classe moyenne pénalisée, disent les étudiants

La Fédération étudiante universitaire (FEUQ) n'est pas du même avis. «Dans les deux cas, qu'il s'agisse d'augmentation ou de déréglementation, c'est un non catégorique», a dit Christian Bélair, président de la FEUQ. En 2005, une étude de Statistique Canada indiquait que la déréglementation des droits de scolarité en médecine et en droit, en Ontario, avait pénalisé les étudiants de la classe moyenne, désormais moins nombreux dans ces programmes. «C'est vraiment dangereux», a indiqué le leader étudiant.

Concordia réclame également de pouvoir disposer des droits imposés à ses 4400 étudiants étrangers. Ceux-ci paient 11 000 \$ par an, mais cette somme est récupérée

par Québec, qui la redistribue à toutes les institutions. «Il faut recruter les étudiants étrangers et les encadrer quand ils arrivent, a fait valoir M. Lajeunesse. Si les universités ne peuvent pas conserver les frais qu'ils paient, ce sera tout un défi d'accueillir davantage.» Le recteur s'est félicité de l'embauche de 500 nouveaux professeurs depuis 10 ans et des subventions de recherche qui ont doublé en cinq ans, pour atteindre 35

millions l'an dernier. Il a confirmé que Concordia était en train de compléter l'acquisition formelle de la maison mère des Soeurs grises. «On pense y loger les beaux-arts, mais pour l'instant ce sera des chambres pour les étudiantes, a-t-il indiqué. Déjà, une cinquantaine y sont.» Après avoir installé le téléphone et l'accès Internet dans les chambres, environ 200 étudiantes pourront y loger.

THE GAZETTE : Concordia principal joins call to lift tuition freeze: Lobbies national assembly. Consensus growing that low fees harm quality of education, Lajeunesse says - Wednesday, January 24, 2007

ALANA COATES, The Gazette

The movement to lift the province's freeze on university tuition is gaining strength.

Yesterday, it was Concordia University principal Claude Lajeunesse's turn to lobby the National Assembly's standing committee on education to end the 12-year freeze.

Last week, McGill University principal Heather Monroe-Blum pleaded before the legislature to allow universities to raise fees.

On Monday, former Gaz Metro chief executive officer Robert Tessier publicly stated his support for abolishing the freeze, saying the province was throwing away the key to its future because universities can't afford to hire professionals to train the next generation of workers.

Since 1994, university tuition has cost \$1,668 a year in Quebec. The Canadian average is \$4,347 for the current academic year, Statistics Canada says.

Quebec universities are currently operating with a total debt of almost \$400 million.

A consensus is developing among schools and employers alike that low tuition harms education, Lajeunesse said.

What's at stake is the quality of education in the province, Lajeunesse said in a telephone interview after he presented his report in Quebec City.

"The sooner we lift the freeze, the better," he said.

Student groups have already stepped forward to condemn the university principals for recommending a fee hike.

If the student strike of 2005 is any indication, the Quebec government could face the widespread wrath of students if it adopts the recommendations of Lajeunesse and his counterparts at other universities.

But the majority of students will come to realize the benefits of higher tuition, Lajeunesse said, stressing a difference between "students" and "student leaders."

"The student leaders are certainly entitled to their opinion, but I believe the majority (of students) realize something is wrong when they are paying less for university than for daycare," he said.

If the tuition freeze is lifted, Lajeunesse says, he already knows what he would do first with the extra cash: Hire more professors, fix up classrooms and other facilities, and buy more books and computers for the library.

He said a fair increase would be to raise fees to the national average over the course of three years.

Lajeunesse also suggested Quebec adopt Ontario's model of tuition, in which fees for such degrees as medicine, law, engineering and management are more than those in liberal or fine arts, as graduates earn more.

Any tuition increase, however, must be managed so it does not affect less-wealthy students, he said.

"We would have to improve the system of loans and bursaries in this province at the same time," Lajeunesse said.

"Loans should only be a last resort."

THE GLOBE AND MAIL : Concordia calls for end to 13-year freeze on tuition: Quebec should follow Ontario's lead on fees, university's president says - Wednesday, January 24, 2007

CAROLINE ALPHONSO, EDUCATION REPORTER

The head of one of Quebec's universities is urging the provincial government to follow the path of its neighbour to the west and give institutions the freedom to set higher tuition fees.

Concordia University president Claude Lajeunesse yesterday called on the Quebec National Assembly's parliamentary commission on education to end a 13-year tuition freeze and deregulate fees.

Last fall, the Ontario government ended a two-year freeze and allowed institutions to raise undergraduate tuition by an average of 5 per cent, and up to 8 per cent for professional and graduate programs.

"Such an increase would allow us to be more responsive and more competitive in the Quebec higher-education

market and internationally," Dr. Lajeunesse told the commission yesterday.

His comments add to the growing chorus of university officials calling for a fix to the chronic underfunding plaguing Quebec's postsecondary sector.

Just last week, McGill University principal Heather Munroe-Blum appeared before the education commission and said the higher-education system is in a state of "crisis."

The commission assesses the province's postsecondary education system and then reports to the government.

In an interview yesterday, Dr. Lajeunesse acknowledged that his speech is bound to ruffle some feathers, especially among student groups. But he said universities are struggling to provide a quality education.



"We're falling behind. We see our faculty-student ratios increasing, we see the cleanliness of our classroom and labs deteriorating, we see our libraries unable to provide as much as we would like," he said.

"The first people who suffer from lack of funding are the students, because they don't get the education that they deserve to be good citizens and be successful in life."

Quebec has for many years offered the country's lowest tuition fees to its own residents, but charged Canadians from outside the province substantially more. Students in the province pay, on average, \$1,668 a year, compared with a national average of \$4,347.

Dr. Lajeunesse said that while the government should increase funding to universities, students have a role to play, as well in paying for their education.

Any tuition increases, he said, would not hurt students from low-income backgrounds because, as in Ontario, universities would increase financial assistance at the same time.

Dr. Lajeunesse added that, despite protests, fee increases don't deter students from attending university.

He pointed to Ontario, where institutions are struggling to accommodate 14,000 more students than they or the government expected.

Student groups in Quebec, however, fear that higher fees will force debt-ridden students to dig deeper into their pockets.

"It's interesting to see six-figure-earning university presidents and politicians calling for a tuition-fee freeze to be lifted when in other jurisdictions we've never seen increases in tuition fees equal higher quality," said George Soule, a spokesman for the Quebec chapter of the Canadian Federation of Students.

He said that university presidents should instead be joining students and demanding more funding from the province.

Added Aaron Donny-Clark, president of the Students' Society of McGill University: "We haven't seen any sort of convincing research or convincing arguments as to how [tuition hikes] would benefit universities, while maintaining accessibility."

LE DEVOIR : La gratuité scolaire pour sortir de l'impasse - Édition du mardi 23 janvier 2007

[Alexandre Shields](#)

Québec devrait envisager sérieusement l'idée d'instaurer la gratuité scolaire pour les études postsecondaires, selon une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), qui chiffre le coût d'une telle politique à 550 millions de dollars. Cette solution, abordable selon les auteurs, serait en effet plus viable qu'une éventuelle hausse des droits de scolarité, une option qui ne permettrait en rien de régler le problème du sous-financement du système.

Selon l'étude, le fait d'implanter la gratuité scolaire permettrait de garantir «une meilleure accessibilité» aux études et d'enrayer «les obstacles financiers et la pression liés à l'endettement». «Une dette scolaire n'a pas le même poids pour chaque individu, mais varie selon le milieu social dont il provient, explique Philippe Hurteau, coauteur de l'étude. S'il y a gratuité scolaire, tous pourront avoir accès plus facilement aux études postsecondaires, et ainsi avoir une chance de se sortir de la pauvreté grâce à l'instruction. Toute la société y gagne.»

Chiffrant le coût d'une telle mesure à 550 millions de dollars annuellement, les auteurs estiment que cela représenterait une hausse de 4,2 % l'enveloppe de 13 milliards déjà consentie pour le réseau de l'éducation. M. Hurteau juge aussi que ce montant pourrait, par exemple, provenir, d'une part, des «des généraux avantages fiscaux consentis chaque année à des entreprises pourtant prospères». En clair, «la chose est

économiquement possible. Il s'agit ici d'un choix politique», affirme-t-il.

Par ailleurs, selon les conclusions de l'IRIS, on ne pourrait pas régler le problème de sous-financement des universités en augmentant les droits de scolarité. «Les hausses de frais de scolarité ne sont pas une solution [...]. Elles ne font que transférer une infime partie des coûts sur les individus sans remettre en question le déclin systématique du financement gouvernemental en éducation», fait valoir le document, rappelant du même coup que la part de l'investissement public dans le revenu des collèges et des universités a diminué depuis 15 ans.

Philippe Hurteau cite d'ailleurs les cas de l'Ontario et la Grande-Bretagne, qui ont tous deux connu des augmentations substantielles de droits de scolarité au cours des dernières années. Or, «les gouvernements, plutôt que de se livrer aux réinvestissements nécessaires, ont poursuivi les réductions du financement public, substituant les sommes prélevées auprès des étudiants à celles qui provenaient auparavant de l'assiette fiscale gouvernementale», selon l'étude.

Du côté du ministère de l'Éducation, on estime plutôt le coût de la gratuité à un milliard de dollars. On attend aussi, pour le printemps, le rapport d'experts qui ont reçu pour mandats d'étudier divers scénarios de financement de l'éducation. Un de ces mandats porte notamment sur la question des droits de scolarité. Parmi les huit scénarios étudiés en lien aux droits de scolarité, six tablent sur des scénarios de hausse.

LE DEVOIR : Gaz Métro: Tessier prend parti pour la «lucidité» : Le patron de la société prône une hausse des prix de l'électricité et des droits de scolarité - Édition du mardi 23 janvier 2007

[Claude Turcotte](#)

Dans sa dernière sortie publique en tant que président et chef de la direction de Gaz Métro, Robert Tessier a pris

carrément parti pour «la lucidité, un terme dont on n'a pas à rougir». En plus de réitérer la position de son entreprise en faveur d'une augmentation des prix de l'électricité pour envoyer le bon signal au marché, M. Tessier a soutenu qu'un alignement progressif des droits de scolarité sur ceux des autres provinces s'imposait de toute urgence et qu'il fallait ajuster les programmes de prêts et bourses en conséquence afin de ne pas fermer la porte aux étudiants doués.

«Les faits sont têtus et à la longue ils finissent par avoir raison. Mais en contrepartie les mythes sont tenaces, et il faut beaucoup de persuasion et de constance dans le message pour changer des perceptions profondément ancrées depuis quelques générations», a-t-il déclaré dans une conférence devant le Cercle canadien de Montréal. Selon lui, l'un des mythes est celui de la quasi-gratuité scolaire. M. Tessier a soutenu que le Québec a l'un des systèmes les plus généreux du monde et que l'État a de moins en moins de capacité financière pour le soutenir. Les universités ont un manque de 450 millions par année dans leurs budgets.

«Si au moins le prix à payer pour cette pratique était compensé par un taux de diplomation plus élevé que chez nos voisins, il faudrait y réfléchir. Mais ce n'est pas le cas», a-t-il déclaré, en se référant à des statistiques de 2001, montrant que seulement 20 % des jeunes Québécois de 20 à 21 ans se trouvaient sur les bancs de l'université, comparativement à 33 % pour la Nouvelle-Écosse et 26 % pour l'Ontario. Par ailleurs, M. Tessier mentionnait que les droits de scolarité moyens pour le premier cycle étaient de 1862 \$ au Québec, bien en dessous des 5557 \$ de la Nouvelle-Écosse, des 4923 \$ de l'Ontario ou des 4025 \$ de la moyenne canadienne, selon des chiffres pour l'année 2003-04, puisés dans une étude de l'Institut économique de Montréal.

M. Tessier refuse de donner une opinion sur les hausses qu'on devrait apporter aux droits de scolarité. Il s'en tient plutôt à la proposition d'un alignement progressif. Il fait état en outre d'une idée qui circule présentement sous différentes variantes, à savoir une mesure fiscale qui donnerait aux finissants un congé fiscal pour une

période de trois à cinq ans, jusqu'à concurrence des droits de scolarité assumés. Selon lui, un tel système aurait l'avantage de retenir au Québec des personnes formées avec les deniers publics. Peut-être que cela aurait aussi pour effet d'attirer et de retenir des étudiants étrangers.

Dans l'esprit du conférencier, cette préoccupation pour les droits de scolarité n'a pas qu'une dimension universitaire et culturelle. Il y a aussi un intérêt économique à long terme très important. «La place que nous tiendrons sur l'échiquier mondial est directement reliée à la capacité de notre système d'éducation de produire les ingénieurs, les scientifiques, les gestionnaires, les artistes qui nous permettront de continuer à grandir dans ce que nous faisons de mieux. Nos industries de pointe, celles d'aujourd'hui et de demain vont devoir se développer en synergie avec les collèges, les universités et les centres de recherche. Il faut donc leur donner la capacité financière d'engager les meilleurs professeurs et de se doter des équipements et des moyens qui vont assurer une qualité optimale de la recherche et de l'enseignement», a-t-il soutenu.

Sur la question des tarifs d'électricité, M. Tessier a répété les arguments qui sont ceux de Gaz Métro ces dernières années, à savoir que le prix de l'électricité vendue par Hydro-Québec devrait refléter la valeur commerciale de cette énergie. En augmentant son prix, on inciterait du même coup les clients à en faire une consommation plus prudente. «Utiliser l'électricité pour la chauffe est une aberration économique et environnementale. C'est là une des grandes erreurs stratégiques du Québec. Il aurait été préférable d'utiliser l'électricité là où elle est incontournable, tel que pour l'éclairage, la force motrice, les télécommunications et l'informatique», a fait valoir le président. Selon lui, si le Québec avait le même profil de consommation électrique que l'Ontario et que le gaz naturel servait au chauffage, il en résulterait des quantités excédentaires d'électricité que l'on pourrait exporter en générant un bénéfice annuel de cinq milliards.

LE SOLEIL : Une étude prône l'abolition des frais de scolarité – Mardi 23 janvier 2007

Une étude prône l'abolition des frais de scolarité

Daphnée Dion-Vivans
@thesoleil.com

L'IRIS, un organisme sans but lucratif, indépendant et progressiste, a été fondé en 2000 pour offrir «un contre-discours à la perspective néolibérale».

La CREPUQ n'a pas voulu commenter l'étude hier. De son côté, le professeur Clément Lemelin, spécialiste de l'économie de l'éducation à l'UQAM, y a relevé quelques incohérences. Il mentionne notamment que la gratuité scolaire entraînerait probablement une augmentation du nombre d'étudiants universitaires et par conséquent, une augmentation des coûts pour le gouvernement québécois qui doit être prise en compte.

«C'est une question de volonté politique. Économiquement, il est possible de dégrèver une marge de manœuvre financière», indique Eric Martin, un des auteurs de l'étude qui est consultant pour l'IRIS.

L'étude s'attaque aussi à l'idée qu'une hausse des frais de scolarité permettrait d'en finir avec le sous-financement des universités québécoises, qui est évalué à 375 millions \$ par rapport aux universités canadiennes.

La mesure permettrait d'accroître l'accessibilité aux études et de réduire l'endettement étudiant

Les auteurs se basent notamment sur une étude de la CA-DEUL, le regroupement des étudiants du premier cycle de l'Université Laval, qui affirme que l'imposition des frais de scolarité rapporterait 4,6 millions \$ dans les coffres des universités. La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) estime quant à elle cette somme à 87 millions \$.

Les chercheurs évoquent aussi l'expérience de la Grande-Bretagne et de quelques provinces canadiennes pour démontrer que la hausse des frais de scolarité n'est pas une panacée. «C'est une solution qui n'a que des effets négatifs», indique M. Martin, comme la hausse de l'endettement étudiant, la réduction de l'accès à l'éducation aux jeunes de milieux défavorisés et le mal-être du sous-financement.

L'étude a été commandée par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), un syndicat qui regroupe 42 000 étudiants du niveau collégial et universitaire.



RAIS DE SCOLARITÉ ET TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

Le pdg de Gaz Métro suggère des hausses

Doss Marowits
essie canadienne

MONTRÉAL — Le chef de la direction de Gaz Métro, Robert Tessier, affirme que la croissance économique du Québec passe par la hausse des frais de scolarité et des tarifs d'électricité.

Un faible nombre d'inscriptions aux études supérieures et de l'énergie à prix modeste sont les éléments d'une crise en devenir», a déclaré le pdg lors d'une conférence prononcée, hier, devant le Cercle canadien de Montréal.

Même si les frais de scolarité en vigueur au Québec sont les plus bas au pays, seulement 20% des jeunes Québécois ont fréquenté une université en 2001, contre 33% en Nouvelle-Écosse et 26% en Ontario, a-t-il déclaré.

Le gel des frais de scolarité en vigueur depuis un bon moment prive les établissements d'enseignement supérieur de la provin-

ce d'un manque à gagner qui, selon certains, pourrait atteindre 375 millions \$ annuellement.

« Que ça fasse notre affaire ou non, les faits sont les faits, a lancé M. Tessier, qui deviendra sous peu le président du conseil d'administration de Gaz Métro. Et pour l'instant, nous vivons avec les conséquences de ce faible nombre d'inscriptions. »

Le Québec ne parviendra pas à se tailler une place sur la scène mondiale s'il ne forme pas tous les ingénieurs, scientifiques, administrateurs et artistes dont il a besoin, a-t-il poursuivi.

PROSPÉRITÉ MENACÉE

M. Tessier a aussi expliqué que la prospérité du Québec est menacée par les habitudes de consommation d'énergie de ses résidents. Le faible coût de l'électricité, notamment, ne fait rien pour inciter les Québécois à réduire leur consommation,

a-t-il dit.

« Même ceux qui ne croient pas à la réalité des changements climatiques devront modifier leurs habitudes de consommation d'énergie », a déclaré M. Tessier.

Si les habitudes de consommation actuelles se maintiennent, les réserves d'essence auront été épuisées d'ici 30 ou 40 ans, tandis que celles de gaz naturel

pourraient durer encore 70 ans, selon l'Agence internationale de l'énergie.

La conservation devient conséquemment une question environnementale et économique cruciale, a-t-il précisé.

Une hausse des coûts de l'électricité au prix du marché encouragerait donc non seulement les consommateurs à être plus éco-

nomes, mais elle profiterait aussi à la prospérité financière de la province à long terme.

« Il y a une mine d'or tout près de chez nous, a dit M. Tessier. L'Ontario et le nord-est des États-Unis ont des besoins d'électricité énormes et le prix est équitable. »

Ce faisant, a-t-il conclu, le gouvernement du Québec recevrait 5 milliards \$ de plus annuellement.

JOURNAL DE MONTRÉAL : Étude : il faudrait abolir les frais de scolarité - Mardi 23 janvier 2007

ÉTUDE

Il faudrait abolir les frais de scolarité

Gratuité

Ils estiment que cette approche permettrait de mettre un terme au sous-financement des universités.

PC | Des chercheurs soutiennent, gratuitement, l'étude à l'appui, qu'il serait plus viable d'abolir les frais de scolarité à l'université que de les augmenter.

L'étude réalisée par l'Institut de recherche et d'innovations socio-économiques conclut qu'il en coûterait, au maximum, 550 M\$ au gouvernement du Québec pour assumer les coûts de la gratuité scolaire.

Cette somme pourrait être déduite des avantages fiscaux aux prises, une décision qui ne repose que sur un choix politique, selon les chercheurs.

Ils ajoutent que la gratuité augmenterait l'accessibilité aux études ainsi que le nombre d'étudiants qui poursuivraient leur formation jusqu'à l'obtention du diplôme, tout en réduisant l'endettement et les conséquences négatives qui en découlent.

Quant à l'hypothèse d'augmenter les frais de scolarité, les chercheurs estiment que cette solution n'a que des conséquences négatives sur les étudiants sans régler le sous-financement.

SELON ROBERT TESSIER

Les frais de scolarité et les tarifs d'électricité devraient être augmentés

PHOTO D'ARCHIVES



■ Robert Tessier

depuis un bon moment prive les établissements d'enseignement supérieur de la province d'un manque à gagner qui, selon certains, pourrait atteindre 375 M\$ annuellement.

« Que ça fasse notre affaire ou non, les faits sont les faits, a lancé M. Tessier, qui deviendra sous peu le président du conseil d'administration de Gaz Métro.

Le Québec ne parviendra pas à se tailler une place sur la scène mondiale s'il ne forme pas tous les ingénieurs, scientifiques, administrateurs et artistes dont il a besoin, a-t-il poursuivi.

Les tarifs d'électricité

M. Tessier a aussi expliqué que la prospérité économique du Québec est menacée par les hausses des frais de scolarité et des tarifs d'électricité. Le faible coût de l'électricité, résidants. Un faible nombre d'inscriptions aux études supérieures, et de l'énergie à prix modeste « sont les éléments d'une crise en devenir », a déclaré le pdg sortant lors d'une conférence prononcée, hier, devant le Cercle canadien de Montréal.

Même si les frais de scolarité en vigueur au Québec sont les plus bas au pays, seulement 20 % des jeunes Québécois ont fréquenté l'université en 2001, contre 33 % en Nouvelle-Ecosse et 26 % en Ontario, a-t-il déclaré.

« Même ceux qui ne croient pas à la réalité des changements climatiques devront modifier leurs habitudes de consommation d'énergie », a déclaré M. Tessier.

Le gel des frais de scolarité en vigueur

24 HEURES : L'abolition des frais de scolarité plutôt que leur hausse – Mardi 23 janvier 2007

L'abolition des frais de scolarité plutôt que leur hausse

Des chercheurs soutiennent qu'il serait plus viable d'abolir les frais de scolarité à l'université que de les augmenter.

L'étude réalisée par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques conclut qu'il en coûterait, au maximum, 550 millions \$ au gouvernement du Québec pour assumer les coûts de la gratuité scolaire. Cette somme pourrait être déduite des avantages fiscaux aux entreprises, une décision qui ne repose que sur un choix politique, selon les chercheurs.

Ils estiment que cette approche permettrait de mettre un terme au sous-financement des universités.

Ils ajoutent que la gratuité augmenterait l'accès aux études ainsi que le nombre d'étu-

dants qui poursuivraient leur formation jusqu'à l'obtention du diplôme, tout en réduisant l'endettement et les conséquences négatives qui en découlent.

Quant à l'autre hypothèse souvent invoquée pour contrer le sous-financement, soit l'augmentation des frais de scolarité, les chercheurs soutiennent que ces frais ne transfèrent qu'une portion marginale des coûts d'opération des universités aux étudiants sans compenser ou même freiner la baisse du financement gouvernemental. (PC)

L'université gratuite préférable?

DES CHERCHEURS soutiennent qu'il serait plus viable d'abolir les droits de scolarité à l'université. Une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, produite pour l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, conclut qu'il en coûterait au maximum 550 M\$ à Québec pour assumer les coûts de la gratuité scolaire.

Cette somme pourrait être déduite des avantages fiscaux aux entreprises, selon les chercheurs. Ils ajoutent que la gratuité augmenterait l'accessibilité aux études ainsi que le nombre d'étudiants qui poursuivraient leur formation jusqu'à la diplomation, tout en réduisant l'endettement.

Les chercheurs soutiennent que l'augmentation des droits ne couvrirait qu'une faible portion des frais d'exploitation des universités. Selon eux, les expériences d'augmentation de ces droits dans les autres provinces et en Grande-Bretagne démontrent qu'il ne s'agit pas de la voie à suivre. PC/MÉTRO

THE GAZETTE: Abolish tuition fees, students argue: Bolstered by new study. Breakaway student group cite effects of free university in Scandinavian nations - Tuesday, January 23, 2007

IRWIN BLOCK, The Gazette

Don't just continue the freeze on university tuition fees in Quebec - eliminate them entirely.

According to a study by the Association pour une solidarité syndicale étudiante, scrapping the fees would cost the cash-strapped Quebec government an additional \$550 million a year.

Some of that money could be recouped from tax benefits that businesses now receive to encourage investment, the association, which says it speaks for 40,000 CEGEP and university students, suggested yesterday.

The group, set up in 2001 to lobby for more radical policies than those of mainstream student associations, commissioned the \$800 study from the Institut de recherche et d'informations socio-économiques.

Free tuition, in effect in Scandinavian countries, would ensure universal accessibility and eliminate fear of indebtedness as deterrent to post-secondary education, the study said.

The study found the tuition freeze had a positive effect on university enrolment. From the 1997 to 2005 academic years, enrolment at the bachelor's level increased 22 per cent. From 1992 to 1997, before the current freeze, enrolment dropped 14 per cent.

The call for free tuition comes as McGill University principal Heather Munroe-Blum last week urged Quebec to raise fees, now the lowest in Canada at a basic

\$1,882, to reach the Canadian average over three years. The Canadian average is \$4,347, according to Statistics Canada.

Munroe-Blum said 30 per cent of the increase would be earmarked for bursaries, the remainder for general improvements.

Former premier Lucien Bouchard, among a dozen prominent Quebecers who endorsed the Pour un Québec lucide manifesto in 2005, proposed hiking university tuition fees and revamping student loans so repayment schedules are pegged to post-graduation incomes.

Mainstream associations of university and CEGEP students are planning a rally Feb. 7, the Pan-Canadian Day of Action on Post-Secondary Education, in which they will press for the tuition freeze to continue.

Trevor Hanna, a spokesperson for the Federation étudiante universitaire du Québec, which speaks for associations representing 140,000 students at such major campuses as McGill, Concordia and Université de Montréal, said the fight to continue the tuition freeze is the priority.

"The timing is not right for the free tuition debate," he said.

The Federation étudiants collégiales du Québec also supports the freeze and more government support for underfunded colleges and universities, federation president Etienne Hudon-Gagnon said.

THE GAZETTE: Gaz Metro CEO urges hike in university fees: Quebec's freeze described as 'crisis in the making' for the economy - Tuesday, January 23, 2007

ROSS MAROWITS

CP

Quebec's future prosperity is threatened unless tuition fees are hiked to help finance the province's post-secondary education system and electricity rates rise to encourage energy conservation, Gaz Metro's outgoing CEO says.

Relatively low enrolment in higher education and low power prices are "elements of a crisis in the making,"

Robert Tessier told the Canadian Club of Montreal yesterday.

While Quebec's tuition fees are the lowest in the country, far fewer of the province's youth attend university, he said.

Yet a longstanding tuition-freeze policy has robbed universities and colleges of much-needed funding. Some estimates put the shortfall for Quebec universities at \$375 million to \$450 million a year.

"Today's lack of financing will end up costing more to society as a whole while jeopardizing our capacity to innovate," Tessier, 62, said in his final speech before he retires next week and assumes the position of Gaz Metro chairperson. "We are quietly throwing away the key to our future."

Without extra funding, Quebec won't be able to hire professors to train engineers, scientists, administrators and artists that will secure the province's place in the world, Tessier said.

Demographics will force companies to attract and keep young talent to replace retiring baby boomers, he said. By 2030, nearly one-quarter of the Quebec population will be over 65.

"In the past, we had people looking for jobs. Today, we have jobs looking for people," the executive said.

A spokesperson for Quebec's education minister said the government is awaiting a report this spring from an independent adviser on whether the tuition freeze should remain in place.

But a study by a left-wing Quebec think tank suggested yesterday that raising fees is the wrong path to follow.

Researchers with the Institut de recherche et d'informations socio-économiques said abolishing fees altogether would only cost the province \$550 million and lead to greater access to higher education and less financial debt for graduates.

Tessier argued that government doesn't have the ability to boost funding. In addition to increasing student

assistance, he suggested graduates should receive a tax deduction three to five years after they start working.

A second threat is coming on the energy front, said the head of one of Canada's largest natural gas distributors.

Gaz Metro distributes natural gas to roughly 170,000 business and residential customers in Quebec, which historically has used inexpensive hydroelectricity as its main source of heating.

Despite the threat of global warming, low electricity prices are insulating Quebecers from the need to reduce their high use of energy, Tessier told the business audience.

"Even those who don't buy into the climate change creed must change their energy consumption pattern," he said.

Under existing consumption patterns, gasoline reserves will be exhausted in 30 to 40 years, while natural gas supplies will be gone in 70 years, said the International Energy Agency.

With energy costs accounting for a quarter of all costs, conservation is an environmental and economic imperative, Tessier said.

Gaz Metro subsidies help customers buy high energy efficient furnaces that also reduce harmful greenhouse gases. A study of 126,000 customers found that energy use had been cut by 23 per cent between 1999 and 2005.

Without referring to the specifics of the federal government's new energy plan, Tessier welcomed any government efforts to encourage conservation.

CYBERPRESSE : Une étude propose l'abolition des frais de scolarité - Le lundi 22 janv 2007

Montréal

Des chercheurs soutiennent, étude à l'appui, qu'il serait plus viable d'abolir les frais de scolarité à l'université que de les augmenter.

L'étude, réalisée par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, conclut qu'il en coûterait, au maximum, 550 millions \$ au gouvernement du Québec pour assumer les coûts de la gratuité scolaire. Cette somme pourrait être déduite des avantages fiscaux aux entreprises, une décision qui ne repose que sur un choix politique, selon les chercheurs.

Ils ajoutent que la gratuité augmenterait l'accessibilité aux études ainsi que le nombre d'étudiants qui poursuivraient leur formation jusqu'à l'obtention du diplôme, tout en réduisant l'endettement et les conséquences négatives qui en découlent.

Quant à l'autre hypothèse souvent invoquée pour contrer le sous-financement, soit l'augmentation des frais de scolarité, les chercheurs soutiennent que ces frais ne transfèrent qu'une portion marginale des coûts

d'opération des universités aux étudiants sans compenser ou même freiner la baisse du financement gouvernemental. Ils estiment donc que cette solution n'a que des conséquences négatives sur les étudiants sans régler le sous-financement chronique des institutions d'enseignement supérieur.

L'ajout de 550 millions \$, toutefois, ne ferait que compenser le manque à gagner issu de l'abolition des frais de scolarité, le sous-financement étant un problème qui nécessite, selon les chercheurs, un tout autre débat.

Les chercheurs soulignent que les expériences d'augmentation des frais de scolarité dans les autres provinces et en Grande-Bretagne démontrent que les gouvernements qui font ce choix font fausse route.

Dans tous les cas, ces hausses se sont traduites par une augmentation de l'endettement étudiant, une baisse de fréquentation des jeunes issus de milieux moins favorisés, une baisse généralisée des admissions et le maintien des problèmes de sous-financement.

CNW : IRIS : Frais de scolarité : l'abolition des frais de scolarité plus viable au plan socio-économique que leur augmentation – Lundi 22 janvier 2007, à 11 h 30

MONTREAL, le 22 janv. /CNW Telbec/ - Une étude réalisée par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), révèle que l'abolition des tarifs pour l'accès aux études postsecondaires est à privilégier face aux hausses de frais de scolarité afin de

garantir l'accessibilité et d'enrayer les obstacles financiers liés à l'endettement.

L'étude démontre un lien direct entre le sous-financement étatique et les pressions en faveur d'une hausse des frais de scolarité. "Les hausses apparaissent



comme des sources alternatives et partielles de financement pour pallier les compressions soutenues dans le financement public. Elles ne permettent pas de régler le sous-financement chronique des établissements, mais elles entraînent par contre de nombreux impacts sociaux négatifs", explique Philippe Hurteau, chercheur à L'IRIS.

<< Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes :

- L'instauration de la gratuité scolaire coûterait 550M\$ au gouvernement du Québec
- Cette politique est plus socialement viable que les hausses de frais de scolarité et elle est réaliste au plan budgétaire.
- La gratuité scolaire est un catalyseur dans la participation et la persistance aux études postsecondaires.
- Les hausses de frais de scolarité ne sont pas une solution au sous-financement des universités. Elles ne font que transférer une infime partie des coûts sur les individus sans remettre en question le déclin systématique du financement gouvernemental en éducation.
- La tarification de l'éducation et l'endettement pèsent sur l'accessibilité aux études et les conditions de vie des étudiants et diplômés.
- Les hausses de frais de scolarité exacerbent ces problèmes.>>

"L'instauration de la gratuité scolaire est le premier pas vers une politique réellement progressiste en éducation; politique qui devra être assortie d'une révision à la hausse du financement public. L'autre alternative est un glissement pervers vers les dérapages du modèle britannique où, comme le démontre l'étude, les hausses de frais et l'endettement ont entraîné des coûts sociaux majeurs", explique Eric Martin, consultant en analyse politique pour L'IRIS.

L'étude est disponible sur le web en format pdf :

http://www.iris-recherche.qc.ca/docs/frais_scolarite.pdf

Cette étude a été réalisée à la demande de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), un syndicat étudiant regroupant 42 000 étudiants et étudiantes de niveau collégial et universitaire.

L'IRIS, un institut de recherche sans but lucratif, indépendant et progressiste, a été fondé à l'automne 2000. L'institut produit des recherches, des brochures et des dépliants sur les grands enjeux socio-économiques de l'heure (fiscalité, pauvreté, mondialisation, privatisations, etc.) afin d'offrir un contre-discours à la perspective néolibérale. De plus, les chercheurs offrent leurs services aux groupes communautaires, groupes écologistes et syndicats pour des projets de recherche spécifiques ou pour la rédaction de mémoires.

Renseignements: Charlotte Dussault, attachée de presse, (514) 585-3879

LA PRESSE : MCGILL SOUHAITE REJOINDRE LA MOYENNE CANADIENNE D'ICI TROIS ANS - Des droits de scolarité de 4000\$? - Le jeudi 18 janvier 2007

Malorie Beauchemin

Dégeler immédiatement les droits de scolarité, pour qu'ils atteignent en trois ans la moyenne canadienne, voilà la demande audacieuse faite cette semaine par l'Université McGill devant la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale.

Les droits, qui sont en moyenne de 1668 \$ par année (en plus des autres frais facturés par les universités), passeraient donc à plus de 4000 \$, soit plus du double. Alors que partout au Canada, les droits de scolarité ont lourdement augmenté dans les 15 dernières années, le Québec s'est maintenu à un taux très bas parce que les droits sont gelés depuis 1994.

«La situation est urgente. On a moins de diplômés par année et moins d'admissions aux universités qu'il y a 10 ans, a souligné la principale et vice-chancelière de McGill, Heather Munroe-Blum, en entrevue à La Presse. Pendant que tout le monde avance, nous, on ne stagne pas, on régresse.»

Le dégel serait toutefois associé étroitement à une hausse des bourses et de l'aide financière aux étudiants qui sont le plus dans le besoin. «McGill s'y est engagé, et chaque université devrait s'engager à verser 30 cents de chaque nouveau dollar reçu en droits de scolarité dans des bourses aux étudiants, a ajouté Mme Munroe-Blum. L'idée, c'est que ceux qui en ont les moyens paient davantage.»

Les associations étudiantes ont vivement critiqué la position de l'administration de McGill. «La principale omet de dire que toutes les fois qu'une juridiction, incluant le Québec, a augmenté les droits de scolarité au cours des dernières décennies, le financement gouvernemental a été réduit. Quand les droits augmentent, les étudiants paient plus et reçoivent moins, a déploré le président de l'Association étudiante de l'Université McGill, Aaron Donny-Clark. Nous croyons que le seul moyen d'avoir une main-d'oeuvre hautement qualifiée et libre du lourd fardeau des dettes d'études passe par l'abolition des barrières financières aux études postsecondaires.»

Pour la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), les propositions de McGill ne tiennent pas compte de la réalité des étudiants. «La vérité, c'est que la capacité de payer des étudiants a diminué dans les derniers 10 ans, même si les droits étaient gelés, a expliqué Christian Bélaïr, président de la FEUQ. Il y a déjà des changements importants à apporter à l'aide financière. Devoir s'endetter davantage n'est pas une solution.»

Le 22 novembre dernier, l'Université Laval, lors de son passage devant la Commission, avait aussi approuvé un dégel des droits de scolarité. Les auditions devant la Commission de la majorité des autres universités du Québec s'échelonnent jusqu'au 7 février.

THE GAZETTE : Keep the freeze: McGill students: Responding to university principal's pitch to National Assembly panel to hike tuition fees - Thursday, January 18, 2007

IRWIN BLOCK, The Gazette

The Students' Society of McGill University has denounced principal Heather Munroe-Blum's renewed call to increase tuition fees in Quebec to match the Canadian average.

The current freeze of basic tuition at \$1,668 a year, in effect since 1994, should be maintained, Students' Society president Aaron Donny-Clark said in a statement.

On Tuesday, Munroe-Blum told the National Assembly's standing committee on education that undergraduate fees should be allowed to rise over three years to the Canadian average, which is \$4,347 in this academic year, according to Statistics Canada.

The fee hike should be part of an urgently needed refinancing program for Quebec's severely underfunded

universities, she told the committee. Thirty per cent of the increase would be dedicated for bursaries, the remainder for general improvements.

Donny-Clark, however, argued that in other jurisdictions where tuition fees have been increased, government funding and support for universities has declined by an equal or greater amount. He cited no examples.

"McGill's undergraduate students are united in our call to maintain the current freeze on fees for Quebec residents, while extending the freeze to out-of-province and international students," he said.

McGill students plan to join other university and CEGEP students for a rally Feb. 7, the Pan-Canadian Day of Action on Post-Secondary Education, in which they will press for the tuition freeze to continue.

LE DEVOIR : Université McGill - La FEUQ accuse Québec de tolérer l'imposition de frais illégaux - Édition du mercredi 17 janvier 2007

[Marie-Andrée Chouinard](#)

Alors que les universités défilent devant la Commission de l'éducation, revendiquant un réel dégel des droits de scolarité, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) déplore le fait que cette opération de reddition de comptes serve surtout de tribune politique.

Pointant directement l'université McGill, qui ouvrait hier ses livres aux parlementaires membres de cette commission, la FEUQ a dénoncé l'absence de sanction imposée à l'établissement, qui impose à ses étudiants internationaux des frais plus élevés que ce que commande Québec. Ces irrégularités, déjà évoquées en ces pages en 2003, n'ont jamais donné lieu à une pénalité.

«McGill facture des droits additionnels aux étudiants internationaux et il y a un laxisme quant aux sanctions imposées», a expliqué hier Christian Bélair, président de la FEUQ. La surfacturation, confirmée hier par les dirigeants de McGill en commission, a été maintes fois dénoncée. «Le gouvernement laissera-t-il passer ces pratiques illégitimes sans réagir?»

Alors que les droits de scolarité sont imposés selon des règles édictées par Québec, McGill ajoute depuis quelques années des droits supplémentaires pour les étudiants internationaux. La FEUQ calcule qu'ils doivent ajouter au moins 2500 \$ aux quelque

10 000 \$ imposés aux étudiants étrangers.

À la Commission de l'éducation hier, les dirigeants de McGill ont confirmé cette pratique, qu'ils associent à un

«différend» qui les lie à Québec depuis «quelques années». Ces montants supplémentaires, que l'université conserve dans ses goussets, permettent à McGill d'assumer les coûts plus imposants liés à la réception d'étudiants venus d'ailleurs. McGill accueille plus du quart de l'ensemble des étudiants étrangers qui choisissent une université québécoise.

Au cabinet du ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, on a confirmé hier que des «échanges récents» avaient eu lieu entre le ministre et la haute direction de McGill à propos de cette pratique. Les suites du rapport Gervais, sur le financement public de l'éducation, devraient permettre d'éclaircir de telles zones d'inconfort pour les universités.

La FEUQ juge que ces irrégularités -- pointées hier par le député péquiste Camil Bouchard à la Commission de l'éducation -- devraient occuper l'espace de reddition de comptes commandé par cet exercice. «L'exercice est plutôt associé à une tribune politique pour faire valoir la gravité du sous-financement chez les universités alors que la loi commande un examen rigoureux», déplore Christian Bélair, qui souhaite que des groupes spécialisés -- comme sa propre fédération -- puissent participer à l'exercice, pour permettre des questions plus éclairées.

McGill, de même que les HEC plus tôt en matinée, a revendiqué hier un dégel des droits de scolarité en plus de faire la démonstration des effets du sous-financement sur la qualité de sa mission.

THE GAZETTE : Drop freeze on tuition: McGill principal: Enhanced-access argument flawed, she says - Wednesday, January 17, 2007

IRWIN BLOCK, The Gazette

Quebec politicians must rise above partisan interests and agree to end the 12-year freeze on university tuition fees immediately, McGill University principal Heather Munroe-Blum says.

"Maintaining the tuition freeze creates the appearance of enhanced accessibility, but does not in fact enhance access," Munroe-Blum told the National Assembly's standing committee on education yesterday.



Raising tuition fees should be part of an urgently needed refinancing program, she said.

"If we do not take bold, decisive action now to reinvest in our universities, the quality of education will continue to deteriorate," she warned.

On the access issue, only 41 per cent of eligible Quebec students go on to attend university, compared with an average of 53 per cent in the 30 industrialized countries of the Organization for Economic Co-operation and Development and 63 per cent in the United States.

"We have gone from being among the leaders to having fallen significantly below the average - a breathtaking and disturbing reversal," Munroe-Blum said.

The freeze at \$1,668 a year for basic tuition has given Quebec students "a diminished quality of education," she said.

Keeping tuition fees so low is in effect a regressive tax, she argued, because it subsidizes wealthier families that can afford to pay more.

"What started out as a subsidy and grew into an article of faith is actually now undermining our commitment to quality education," she told MNAs.

Munroe-Blum urged legislators to "rise above partisan political considerations" and "do what is in the ultimate best interests of our students."

Tuition fees should be increased over three years to reach the Canadian average, she said. McGill would commit 30 per cent of higher fees to bursaries for needy students, and put the rest toward general improvements.

The average tuition fee for an undergraduate student in Canada is \$4,347 for the current academic year, Statistics Canada says.

Munroe-Blum also asked that the \$11,000 to \$12,000 annual tuition paid by international students stay with the university rather than much of it reverting to the government.

As well, McGill wants Quebec to eliminate the so-called "McGill adjustment," a funding cut applied only to McGill. The move has cost the university \$80 million since 2000, McGill contends. Some observers believe it is a penalty for the university having a substantial endowment fund.

While no MNAs openly supported her points, Munroe-Blum later said: "There was general agreement that we need to redress the current situation without a specific commitment on what that should be."

She also urged the government to encourage private philanthropy by matching donations from a fund, similar to the Ontario Student Support Trust Fund. It has \$50 million each year to match private and corporate donations to university endowment funds.

While some nationalists have questioned investing in two megahospitals in the city,

Munroe-Blum countered it would be "a tragic error" not to go ahead with enhancing two major teaching hospitals in Montreal - "the only city in Canada that can make this claim."

LE SOLEIL : FRAIS DE SCOLARITÉ : L'université plus chère malgré le gel - Le vendredi 12 janvier 2007

[Pierre Asselin](#)

Malgré le gel des droits de scolarité, les étudiants paient chaque année plus cher pour être admis dans les universités québécoises, conclut une étude réalisée par la CADEUL. Les «autres frais obligatoires» ont en effet augmenté de 420 \$ par année depuis 1993-1994.

Les données de Statistique Canada montrent que la catégorie «autres frais» a augmenté de 304 % en 13 ans. Cette catégorie représentait 11 % du total de la facture annuelle payée par un étudiant à l'université en 1993-1994, alors que pour l'année en cours les «autres frais» représenteront 27 % de cette même facture.

Cette hausse a pour ainsi dire remplacé l'indexation des frais de scolarité à l'IPC, observait Philippe Verreault-Julien, vice-président à l'enseignement et à la recherche de la CADEUL, qui regroupe les différentes associations étudiantes de l'Université Laval.

L'étude constitue d'abord un outil de vulgarisation pour aider à comprendre la notion d'indexation dans le contexte universitaire québécois, explique-t-il. La position de la CADEUL, en faveur d'un gel des droits de scolarité, n'a pas changé, mais elle doit être réexaminée à l'occasion d'une assemblée des associations le 9 février et à la suite d'une consultation qui se déroule présentement sur tout le campus.

L'étude conclut en outre «les effets réels d'une hypothétique indexation des droits de scolarité ne se feraient sentir qu'à moyen et long terme».

Selon l'étude, une indexation des droits à partir de 2007-2008 ne procurerait aux universités québécoises que 4,6 millions \$ de plus. «Cette mesure ne pourrait donc solutionner à elle seule le gouffre financier des universités», affirme le communiqué de la CADEUL.

«On est loin des chiffres véhiculés par M. Pigeon et la CREPUQ, parce qu'ils omettent de déduire 30 % de la hausse, qui devrait aller à l'aide financière aux études», soutenait par ailleurs M. Verreault-Julien.

L'auteur de l'étude a tenté d'évaluer l'impact qu'aurait une indexation sur les budgets des universités au cours des 10 prochaines années. Au terme de ces 10 années, les universités recevraient au total 51 millions \$ de plus annuellement.

Enfin, l'étude remet en question la pertinence du choix de l'Indice des prix à la consommation (IPC) comme base d'indexation, parce que même si l'IPC a augmenté depuis 1994, les revenus des étudiants n'ont pas suivi la même courbe.

En effet, en 1994, le revenu moyen d'un étudiant s'élevait à 11 809 \$. En 2001, selon l'Aide financière aux études, le revenu moyen avait chuté à 11 102 \$. «Si les droits de scolarité avaient été indexés à l'IPC, la part du revenu des étudiants consacrée aux droits de scolarité aurait augmenté.»



Universités

LE SOLEIL : L'université Laval se lance à son tour dans la chasse aux cerveaux – Jeudi 1^{er} février 2007

L'Université Laval se lance à son tour dans la chasse aux cerveaux

Pierre-André Normandin
panormandin@lesoleil.com

La compétition pour s'approprier les cerveaux s'in-

tensifie entre les universités québécoises. À un mois de la limite d'inscription des cégépiens, l'Université Laval lance une campagne agressive de bourses d'admission pour attirer les plus talentueux. Ainsi, près d'un collégien sur dix recevra automatique-

ment avec son inscription un chèque de 2000 \$. Certains décrocheront même 8000 \$.

Traditionnellement employée par les institutions pour sélectionner leurs étudiants, la cote de rendement au collégial — la fameuse cote R — est de plus en plus synonyme d'argent. Les cégépiens présentant une cote entre 31 et 33 recevront 2000 \$ s'ils s'inscrivent à l'UL. Un résultat supérieur à 33 leur donnera droit à 2500 \$. Ces montants correspondent à environ une année en frais de scolarité.

L'Université Laval prévoit ainsi attribuer environ 450 bourses automatiques parmi les 5000 collégiens qui viendront gonfler son effectif en septembre, soit près d'un sur dix. Cette mesure lui coûtera ainsi près de 1 million \$.

Seuls les candidats aux programmes non contingents sont éligibles. Ceux-ci représentent néanmoins 80 des 92 baccalauréats offerts à l'UL.

L'institution explique faire un pari qu'elle souhaite éventuellement payant. « Nous savons que ces étudiants persévèrent. Ils ont donc de fortes chances de s'inscrire aux programmes de maîtrise, ce qui est très intéressant pour une université comme la nôtre », indique Diane Lachapelle, vice-rectrice au développement de l'UL.

Des bourses variant entre 2000 \$ et 8000 \$ seront données dès leur inscription aux cégépiens présentant les meilleures cotes de rendement

Devant la compétition encore plus féroce dans certains domaines, l'offre peut parfois être majorée. Ainsi, la faculté des sciences de l'administration offre en tout 5000 \$ aux collégiens présentant une cote R entre 34 et 35. Le montant grimpe à 8000 \$ pour ceux qui auront fracassé la barre des 35.

La cote de rendement est établie en fonction d'un complexe calcul d'écart à la moyenne. Les cégépiens ayant un résultat supérieur à 26 se trouvent au-dessus de la moyenne. À 31, ils sont très au-dessus.

Pour offrir ses bourses automatiques, l'UL a dû dépeupler l'ensemble de son programme et abolir certaines bourses. Laval devra néanmoins injecter environ un demi-million pour atteindre le million de dollars que devrait lui coûter son nouveau système.

En comparaison, l'École des Hautes études commerciales de Montréal (HEC) offre des bourses automatiques à l'admission seulement aux collégiens présentant une cote R de plus de 34. L'an dernier, environ 25 des 1100 nouvelles admissions y ont eu droit. Ceux qui présentent une cote R entre 34 et 35 reçoivent 4500 \$. Ceux se situant au-dessus de la barre des 35 ont droit à 7500 \$.

L'institution, qui fête ses 100 ans cette année, offre également une centaine de bourses de leadership de 2000 \$ destinées aux collégiens présentant une cote R de plus de 30. Les étudiants doivent toutefois soumettre leur candidature. Avec son nouveau programme de bourses, l'Université Laval veut donc se faire plus altirante.

« La compétition n'est pas juste sur l'autoroute 20, elle est mondiale », prévient Kathleen Grant, directrice des communications et du recrutement aux HEC. Après tout, les jeunes Québécois se font de plus en plus courtiser par les universités américaines, souligne-t-elle.

« On veut s'assurer qu'un jeune avec du talent ne soit pas laissé sur le carreau », explique M^{me} Grant, qui place l'augmentation des bourses sous le signe de l'accessibilité. Et ce, à l'heure où la majorité des universités québécoises demandent le dégel des frais de scolarité.

La majorité des étudiants de l'Université du Québec à Rimouski sera à... Lévis

Pierre-André Normandin

panormandin@lesoleil.com

Lévis devrait accueillir en septembre davantage d'étudiants de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) que... Rimouski. L'ouverture du nouveau campus lévisien devrait permettre à l'effectif de Chaudière-Appalaches de déclasser celui du Bas-du-Fleuve.

À l'heure actuelle, Rimouski compte 45 % des 5400 étudiants inscrits à l'UQAR. Lévis en accueille pour sa part 44 %, soit 2350. L'arrivée de nouveaux programmes sur son tout nouveau campus — deux fois plus grand que l'ancien — devrait ainsi rendre l'institution du Bas-du-Fleuve plus lévisienne que rimouskoise.

CROISSANCE IMPORTANTE

Aux prises avec un déclin démographique dans l'Est, l'UQAR a paradoxalement vu son effectif augmenter de 18 % au cours des deux dernières années. En grande partie grâce à Lévis, où le potentiel de développement est

grand en formation universitaire. « Chaudière-Appalaches, c'est 396 000 personnes, alors que Rimouski, c'est autour de 40 000 », résume le vice-recteur du campus de Lévis, Daniel Rousse. Ce dernier souligne toutefois que le campus rimouskois demeure le plus important par la variété de ses programmes.

Pour l'instant, l'UQAR offre essentiellement, dans son antenne de Chaudière-Appalaches, des cours en administration, en éducation et en soins infirmiers. Un baccalauréat en travail social devrait s'ajouter en septembre, à l'ouverture du nouveau campus. Déjà près d'une cinquantaine d'étudiants y sont inscrits, selon Daniel Rousse.

L'importance grandissante du campus lévisien n'est pas sans inquiéter dans le Bas-du-Fleuve, reconnaît le recteur de l'UQAR, Michel Ringuet. Invité à dresser un bilan de son institution en commission parlementaire, celui-ci a assuré hier vouloir maintenir à Rimouski le cœur de son établissement. À preuve, seuls trois cadres oeuvrent à Lévis, contre 19 à la maison-mère.

« Est-ce que tous les sièges so-

ciaux d'entreprises canadiennes qui sont à Montréal devraient déménager parce qu'il y a plus de clientèle à Toronto ? » a demandé le recteur de l'UQAR.

PLUS D'ÉNERGIE

Selon ce dernier, l'institution tire plutôt un important avantage à développer un deuxième campus. « Si nous n'avions pas la masse des 5300 étudiants, si nous avions seulement la masse des étudiants qui se retrouvent actuellement à Rimouski, nous aurions moins d'énergie. »

Le campus rimouskois demeure le fer de lance de l'institution principalement reconnue pour son expertise en océanographie. L'essentiel de la recherche dans ce domaine valorisé avec l'étude des changements climatiques se déroule d'ailleurs au Bas-Saint-Laurent.

Reste que le campus lévisien ne cesse de prendre du poids. Et pas qu'en effectifs, mais aussi en recherche. La première thèse de doctorat de son histoire y a été soutenue le 16 décembre, rapporte M. Rousse. Et celui-ci souhaite voir l'expérience se reproduire à l'avenir.

LE DEVOIR : Université de Sherbrooke - Traduits devant le comité de discipline pour avoir donné de la nourriture - Des étudiants manifestent contre le contrat d'exclusivité d'un distributeur alimentaire - Édition du vendredi 26 janvier 2007

[Marie-Andrée Chouinard](#)

Des étudiants de l'Université de Sherbrooke (UdeS) comparaîtront devant le comité de discipline de cette institution pour avoir notamment contrevenu au contrat d'exclusivité liant l'établissement au distributeur alimentaire Chartwells. Protestant contre cette situation de « monopole », ces étudiants auraient participé à une distribution de nourriture gratuite sur le campus, enfreignant ainsi les règles en vigueur.

« Nous protestons contre le monopole alimentaire sur le campus, qui correspond à une intrusion du privé dans l'éducation », a indiqué hier Anne-Marie Merrien, porte-parole du « comité de soutien aux accusés » créé pour soutenir les trois étudiants (deux en science politique, un en philosophie) cités à comparaître.

Pour protester contre le fait que la société Chartwells assure le fonctionnement de la cafétéria de l'UdeS et de ses cinq casse-croûte facultaires, certains étudiants organisent une fois par semaine des bouffes solidaires,

distribuant gratuitement de la nourriture préparée collectivement. Ces étudiants sont membres du Collectif pour une université libre, un groupe indépendant qui n'est pas lié à la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS), la fédération officielle de l'université, ni à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE).

«Le collectif conteste la situation de monopole, la qualité et le coût des denrées distribuées», a expliqué hier Mme Merrien, précisant que le groupe souhaite la création d'un café étudiant, ce que le contrat d'exclusivité ne permet pas.

«Les étudiants ont pourtant donné leur accord à ce contrat d'exclusivité lorsque nous l'avons signé, en 2004, après un processus de consultation et un appel d'offres», a rappelé Gilles Bilodeau, directeur des services auxiliaires pour l'UdeS. Le président de la FEUS, Joël Brassard-Morissette, corrobore. «Il y a deux ans, la FEUS a ratifié cet accord d'exclusivité avec Chartwells», a-t-il expliqué, évoquant le fait que sa fédération a offert un «appui moral» aux revendications étudiantes à l'automne 2006.

L'université en a profité pour rappeler qu'elle prépare le terrain pour la prochaine consultation des troupes en vue de l'expiration du contrat. «Si certains veulent des

changements, ce sera le temps de les revendiquer», a rappelé M. Bilodeau.

Les délits

Impossible toutefois de lever le mystère entourant la nature des délits reprochés aux trois étudiants, qui seront bientôt cités devant le comité de discipline. «Par pur souci de protection de ces étudiants, qui sont dans un processus disciplinaire, nous ne pouvons rien dire», a expliqué hier Louis Marquis, secrétaire général et vice-recteur aux relations institutionnelles à l'UdeS.

La rumeur s'emballerait toutefois: en plus d'avoir nui à un service de l'université en distribuant de la nourriture, des étudiants pourraient aussi être traduits sous des chefs de vandalisme et d'intimidation, ce que ni l'une ni l'autre des parties n'accepte même de commenter. «Nous sommes constitués pour soutenir les accusés qui sont traduits pour avoir distribué de la nourriture», a affirmé Mme Merrien, avançant que d'autres étudiants pourraient comparaître pour un autre motif ou qu'un étudiant pourrait être traduit pour plus d'un délit.

Après avoir entendu les deux parties, le comité de discipline doit rendre un verdict. «Les sanctions sont variables et vont de la réprimande simple à l'expulsion», a expliqué Louis Marquis. Le Collectif pour une université libre tient ce matin une manifestation pour protester contre la démarche lancée par la direction.

LA PRESSE : PAVILLON À LONGUEUIL : L'Université de Sherbrooke se défend de « voler » des étudiants - Le jeudi 25 janvier 2007

Marie Allard

Soupçonnée de « voler » des étudiants aux universités montréalaises avec son pavillon de Longueuil, l'Université de Sherbrooke a présenté hier sa défense. « L'Université de Sherbrooke n'est pas le problème des universités montréalaises, a dit à La Presse le recteur Bruno-Marie Béchar. C'est plutôt un exemple à suivre pour solutionner le retard du Québec en terme d'accès à l'université, par rapport au reste du Canada et du monde. »

Il est vrai que l'Université de Sherbrooke enregistre une hausse de 14,4 % des inscriptions cet hiver, loin devant ses consœurs montréalaises. « Mais il y a seulement 1 % de cette croissance qui est associée à nos activités de Longueuil, a indiqué le recteur. Le nombre d'étudiants en cause ne se compare pas aux baisses de clientèle à l'Université de Montréal et à l'UQAM, ce n'est pas dans les mêmes domaines ni aux mêmes niveaux d'enseignement. »

Fréquenté par 10 000 personnes, le pavillon de Longueuil est en expansion. La construction d'une tour de 17 étages, d'une valeur de 120 millions, doit y être entreprise dès février. À terme, l'institution espère y accueillir jusqu'à 18 000 étudiants.

« La recette du succès est bien simple : on écoute les besoins de la société et on cherche à y répondre d'une

nouvelle façon », a dit M. Béchar. Plusieurs programmes offerts à Longueuil – dont un nouveau diplôme en prévention et contrôle des infections – sont uniques. « On y a lancé un MBA alors qu'aucune université francophone au monde ne l'offrait », a-t-il souligné. Ce n'est évidemment plus le cas aujourd'hui : les quatre universités montréalaises donnent désormais des MBA.

Rien ne semble arrêter l'Université de Sherbrooke. C'est depuis La Paz, où a lieu aujourd'hui la première remise de diplômes de l'antenne de l'Université de Sherbrooke en Bolivie, que M. Béchar a joint *La Presse*. « L'idée n'est pas de se voler des clientèles actuelles, c'est que toutes les universités du Québec fassent croître de façon importante la fréquentation, a poursuivi le recteur. Sinon, ce n'est pas compliqué, on manque le bateau. »

Par ailleurs, de passage hier devant la commission de l'éducation à Québec, l'Université de Sherbrooke n'a pas plaidé pour le dégel des droits de scolarité, comme McGill et Concordia. M. Béchar fait tout de même un constat : la situation actuelle « ne va pas ». Il demande qu'il y ait de toute urgence un débat « ouvert et sans tabou » sur le gel des droits de scolarité. « Ce n'est même pas un gel, c'est une régression en dollars constants. Il faut se demander si ça porte les fruits qu'on souhaite que ça porte et plusieurs pensent que non. »

SUPERMARCHÉ-ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ

Laval reprend tout à zéro

Daphnée Dion-Viens

ddviens@lesoleil.com

Tel qu'annoncé en novembre, l'Université Laval reprend à zéro le processus de sélection dans le dossier du supermarché-école. Un deuxième appel d'offres, revu et corrigé, a été lancé hier. La décision finale pourrait être prise en mai.

À la recherche d'un partenaire pour son projet de supermarché-école, l'Université Laval avait d'abord lancé en juillet un premier appel d'offres ouvert à quatre grandes chaînes d'alimentation (Sobeys, Provigo, Metro-Richelieu, Metro GP).

Le comité chargé d'évaluer les candidatures n'avait toutefois pas pu trancher, en raison du flou entourant les exigences de l'Université.

La direction avait alors fait volte-face en décidant de reprendre le processus à zéro.

Le deuxième cahier de charges, beaucoup plus précis, a été rendu public hier. Les chaînes d'alimentation ont jusqu'au 29 mars pour y répondre.

Par la suite, un nouveau comité d'évaluation doit faire ses recommandations à la direction avant le 30 avril. Le sort du supermarché-école pourrait être scellé à la séance du conseil d'administration prévue le 16 mai.

La chaîne Sobeys avait déjà indiqué en novembre qu'elle répondra à ce nouvel appel d'offres. De son côté, Metro-Richelieu veut d'abord prendre connaissance du second cahier de charges avant de se prononcer. Il a par ailleurs été impossible hier de connaître la position de Provigo et de Metro GP (qui n'avait pas participé la première fois).

OPPOSITION

Ce projet, qui ne fait pas l'unanimité, vise à construire un supermarché sur le campus afin de

permettre aux étudiants et chercheurs d'étudier le comportement des consommateurs *in situ*. L'appel d'offres permet aussi la transformation d'un supermarché existant à proximité du campus.

La chaîne d'alimentation partenaire devra par ailleurs verser 2 millions \$ pour la création d'une chaire de recherche.

La direction de l'Université préfère ne pas commenter le dossier d'ici la fin du processus de sélection.

Du côté des opposants, l'association des étudiants de premier cycle considère que la direction a manqué une belle opportunité d'impliquer la communauté universitaire.

« On salue la plus grande transparence (du nouvel appel d'offres), mais on déplore que la décision finale soit prise en mai », au moment où le campus sera désert, a indiqué Nicolas Fontaine, président de la CADEUL.

MÉTRO: Les universités se livrent une vive concurrence – Jeudi 25 janvier 2007

Les universités se livrent une vive concurrence



métro
SYLVIE LEMIEUX

Dans la course au recrutement, les universités livrent une bataille qui n'est pas toujours égale.

« On évolue dans un marché de plus en plus concurrentiel », dit Martha Crago, vice-rectrice - International et vie étudiante à l'Université de Montréal. En effet, depuis quelques années, les universités cherchent à étendre leur marché en se dotant d'antennes régionales. Ainsi, l'Université de Sherbrooke possède un campus à Longueuil où elle accueille 10 000 étudiants. Ceux-ci occuperont bientôt un tout nouvel édifice, un investissement de plus de 120 M\$. L'Université Laval est aussi présente



POUR ATTIRER de nouveaux étudiants, les universités déploient de nombreux efforts : visites dans les écoles secondaires et collégiales, journées portes ouvertes, campagnes publicitaires.

sur la Rive-Sud. En même temps, celle-ci doit batailler sur son propre territoire avec l'Université du Québec à Rimouski qui s'est dotée d'un campus à Lévis.

Pour attirer de nouveaux étudiants, les universités doivent déployer de nombreux efforts : visites dans les écoles secondaires et collégiales, jour-

nées portes ouvertes, campagnes publicitaires. « Les jeunes magasin plus qu'avant. Il faut donc savoir se démarquer », souligne Nathalie Benoit, directrice de la promotion institutionnelle à l'UQAM. Pour faire pencher la balance, les universités misent sur la qualité de l'enseignement. Parmi les autres critères im-

portants : la localisation, le caractère unique et avant-gardiste des programmes, la convivialité des rapports entre professeurs et étudiants, etc.

Pour mieux répondre aux besoins du marché, les institutions proposent constamment de nouvelles formules dont la formation en ligne (une spécialité à l'Université

Laval et à l'UQAM qui s'est récemment associée à la Téléq). Les programmes se font aussi plus flexibles (enseignement par modules, possibilité de passer facilement d'un statut de temps plein à celui de temps partiel, etc.) pour satisfaire une clientèle plus mobile et plus occupée entre le travail, la famille et les études.

Étendre son marché

Les enjeux sont importants puisque le financement des universités dépend du recrutement. Or, même si elles enregistrent une légère hausse des inscriptions (0,5 % au trimestre d'automne 2006), la réalité démographique fait en sorte que les universités seront exposées tôt ou tard à une baisse des effectifs. Pour pallier la situation, plusieurs institutions intensifient le recrutement d'étudiants étrangers. Elles accentuent également leur présence à l'international.

Les jeunes magasin plus qu'avant. Il faut donc savoir se démarquer.

NATHALIE BENOIT,
directrice de la promotion
institutionnelle à l'UQAM

Ainsi, l'UQAM est active dans plus d'une dizaine de pays où elle dispense ses formations en collaboration avec des universités étrangères. De son côté, l'Université Laval est, entre autres, présente en Chine depuis trois ans où elle offre un MBA en gestion agroalimentaire.

Cette présence à l'étranger permet aux universités de rejoindre une nouvelle clientèle et d'augmenter leurs revenus. La bataille est toutefois difficile puisque les universités d'ici se retrouvent en compétition avec des institutions qui disposent de plus grands moyens financiers, leur financement n'étant pas réglementé.

Cégeps

CYBERPESSSE : CHICOUTIMI PROPOSE UN REGROUPEMENT : Deux cégeps saguenéens - Le jeudi 01 février 2007

[Catherine Delisle](#), CHICOUTIMI

Devant les baisses anticipées de clientèle, les administrateurs du Cégep de Chicoutimi invitent leurs homologues de Jonquière à examiner sérieusement la possibilité de regrouper les deux institutions collégiales.

Lors de son passage la semaine dernière, à Jonquière, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Jean-Marc Fournier, a indiqué qu'il n'était pas question de forcer les deux cégeps à fusionner, mais il avait aussi ajouté qu'il n'aurait rien contre le fait que les deux directions analysent la possibilité de réaliser des échanges.

Invitée à commenter cette déclaration, en fin de journée, hier, juste avant la séance du CA du Cégep de Chicoutimi, la vice-présidente, Marie-Pascale Gagnon, a finalement reconnu qu'une lettre avait été expédiée à Nicole Landry, la présidente du CA du Cégep de Jonquière, le 20 décembre dernier, pour l'inviter à considérer un modèle de regroupement. Elle dit avoir aussi formulé l'idée de tenir une rencontre conjointe des conseils d'administration. Elle attend une réponse à ce sujet.

Marie-Pascale Gagnon a fait preuve d'une extrême prudence dans ses propos, craignant de toute évidence de froisser les gens. Selon elle, le Cégep de Jonquière est libre d'accepter ou non cette demande. "Aucune pression n'est faite. Les CA sont souverains", insiste-t-elle.

Circonstances

Néanmoins, l'administratrice croit que les circonstances sont idéales pour évaluer la situation. Le poste de directeur général se libère à Jonquière, avec le départ de Gilbert Grenon, et les deux établissements sont en bonne santé. À cela s'ajoute une situation démographique inquiétante. Déjà, une douzaine de programmes (dans les quatre cégeps de la région) sont sous le seuil de viabilité en raison d'un manque de clientèle. Elle est persuadée que le ministère verrait cette démarche d'un bon oeil et accepterait de les accompagner dans ce projet.

Selon la vice-présidente Gagnon, le regroupement des collèges de Chicoutimi et de Jonquière aurait pour effet de créer une institution qui compterait parmi les plus

grosses au Québec avec près de 6000 étudiants. Mais surtout, cette initiative réglerait la viabilité de certains programmes en doublon. "Je ne parle pas d'une démarche de rationalisation des établissements, précise-t-elle encore. Je songe plutôt à la possibilité de revoir la formule selon laquelle les services sont dispensés aux jeunes."

Depuis 2003

Les administrateurs du Cégep de Chicoutimi n'en sont pas à leurs premières démarches. Déjà, en octobre 2003, la présidente du temps, Diane Bouchard, avait fait une tentative auprès du cégep voisin pour revoir la carte des programmes. À la demande expresse de Jonquière, il ne devait pas être question de complémentarité et encore moins de fusion. La ministre Françoise Gauthier, le ministre de l'Éducation de l'époque, Pierre Reid, et le député de Chicoutimi, Stéphane Bédard, avaient été mis au courant de l'affaire.

Plusieurs considérations étaient mises en évidence pour justifier ce type de discussion entre les deux établissements. Ainsi, le CA de Chicoutimi soutenait qu'il y avait un intérêt à développer des partenariats et stratégies pour être bien positionnés sur l'échiquier provincial. Mais aussi, il trouvait que l'offre en vigueur mettait en péril certains programmes de formation dans les deux endroits, qu'il était essentiel d'offrir aux jeunes une carte de programmes pertinente susceptible de les retenir en région et qu'il fallait s'ajuster pour répondre aux exigences du marché. Évidemment, la décroissance étudiante inquiétait déjà les administrateurs.

Selon Marie-Pascale Gagnon, seules quelques réunions ont eu lieu en trois ans. Il n'y a donc eu aucune avancée significative. Aujourd'hui, elle pense que beaucoup d'éléments militent encore en faveur d'un regroupement. "Pour réussir le plan, conclut-elle, la volonté des parties doit cependant être présente."

Invité à commenter l'information, le porte-parole des communications au cégep de Jonquière, Michel Bouchard, a indiqué que les administrateurs tenaient justement une réunion, hier soir, et que le sujet était à l'ordre du jour.o

Terminer son cégep au Maroc

Carl Thériault
Collaboration spéciale

MATANE — Le cégep de Matane «exportera» dès cet automne au Maroc une formation pré-universitaire complète en sciences humaines et en sciences de la nature

en collaboration avec une maison privée d'enseignement, l'Institut polytechnique privé de Casablanca. Une première dans le réseau collégial québécois pour un cours pré-universitaire de deux ans.

Un étudiant matanais pourra en 2008 terminer son diplôme d'études collégiales (DEC) au soleil,

comme un étudiant marocain pourra venir prendre contact avec les réalités nord-américaines pour terminer son collégial.

«Tous les étudiants de ces deux programmes sont inscrits au cégep de Matane. Si l'un d'entre-eux veut aller terminer son DEC à l'Institut de Casablanca, le cégep s'organise pour dégager des fonds afin de favoriser cette mobilité. Notre objectif est de garantir à l'étudiant que ce ne sera pas plus dispendieux d'étudier chez lui qu'au Maroc. Des étudiants marocains à Matane pourraient, s'ils le veulent, s'inscrire par la suite dans des universités comme l'Université du Québec à Rimouski», a expliqué Eméry Béland, directeur général du cégep de Matane qui compte 630 étudiants réguliers.

Le programme pédagogique québécois s'appliquera intégralement à 160 étudiants qu'accueille-

ra dans un premier temps l'Institut polytechnique privé de Casablanca. Deux enseignants du cégep matanais iront au Maroc pour assurer la «délocalisation» de ces deux programmes

«Nous sommes ravis d'être les acteurs de la première délocalisation du DEC pré-universitaire du cégep de Matane au Maroc et de l'internationalisation de l'enseignement québécois. Nous vivons 160 étudiants sur une capacité d'accueil de 500 étudiants» a dit Mouhsine Berrada, directeur général de l'Institut polytechnique privé de Casablanca qui a déjà étudié et enseigné au Québec. Cette école a déjà institué des partenariats avec l'Université Laval et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour des cours de génie et de sciences de la gestion.

Le Maroc s'inspire maintenant

du système d'éducation nord-américain au lieu du système français pour former ses étudiants.

Le cégep analyse la possibilité de pousser plus loin le projet avec les programmes en comptabilité de gestion et en tourisme. Le cégep de Matane, avec celui de la Gaspésie-Les-Îles, est très actif sur le marché international de la formation continue par le groupe Collégia qui offre aussi un campus sur internet unique au Québec composé de douze programmes en formation.

Au Québec, quatre cégeps publics et privés (Édouard-Monpetit, Marie-Victorin, Mérici et Sherbrooke) dispensent des formations de niveau collégial à l'étranger —dont la Chine— mais au niveau technique et professionnel d'une durée de trois ans en tourisme, soins infirmiers et en techniques administratives.

LE DEVOIR : Au collégial - Maisonneuve vit à l'heure internationale : « Acquérir non seulement un savoir-être, mais aussi un savoir-faire » - Édition du mercredi 31 janvier 2007

[Pierre Vallée](#)

La coopération internationale fait désormais partie du paysage des cégeps et des collèges québécois. Dans certains cas, comme au collège de Maisonneuve notamment, cette ouverture aux pays en développement remonte à plus de 20 ans.

Selon le Profil des activités internationales des cégeps réalisé en 2005 par Cégep international, 25 cégeps, soit 58 % de l'ensemble des cégeps, étaient impliqués dans un projet de coopération internationale ou d'exportation de savoir-faire. Dans les trois années précédentes au sondage, on dénombrait au total 115 projets réalisés ou en voie de réalisation dans 39 pays, la plupart situés en Afrique, en Amérique latine et en Amérique du Sud.

Ces projets sont réalisés dans le cadre du Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC) administré par l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) et financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). La moitié de ces projets sont réalisés en partenariat entre deux cégeps ou plus.

À Maisonneuve

La situation au collège de Maisonneuve a ceci de particulier que ce cégep se classe parmi les pionniers au Québec dans le domaine de la coopération internationale collégiale. En effet, ses premiers pas remontent au début des années 1980. «C'est grâce à l'initiative d'une de nos enseignantes d'alors, Mme Gisèle Bonin, qui s'est impliquée dans un projet d'aide à la nutrition au Nicaragua», explique Hélène Brassard, directrice du

Service de coopération internationale du collège de Maisonneuve.

Le projet connaît un tel succès que le collège de Maisonneuve est amené à signer une entente de collaboration avec l'ACDI afin de poursuivre le projet. En 1986, la direction du collège met en place son Service de coopération internationale. Depuis, le collège de Maisonneuve a réalisé des projets de coopération internationale dans sept pays, dont le Viêtnam, le Salvador, Cuba et même la Russie.

Il est aujourd'hui impliqué dans trois projets au Burkina Faso et un projet au Honduras et collabore avec le Cégep de Sainte-Hyacinthe à un projet au Mali. Les champs d'action de ces projets sont la protection des jeunes et de leurs droits et la promotion de la santé.

Maillage

Avant de se lancer dans l'aventure de la coopération internationale, un cégep doit d'abord se trouver un partenaire local, s'il veut l'assentiment du PPCC. «Les règles et les critères sont stricts et la présence d'un partenaire crédible dans le pays hôte est obligatoire, explique Hélène Brassard. Le principe est d'être à l'écoute des besoins de notre partenaire et de mettre en place un projet capable d'y répondre.»

Le maillage entre le cégep et le partenaire local s'établit soit par le réseau de contacts qu'entretiennent certains individus ou organismes impliqués dans la coopération internationale, soit à la suite de l'initiative d'un pays en voie de développement à la recherche d'une aide particulière. En règle générale, les cégeps s'impliquent

dans des projets dans lesquels ils peuvent mettre à profit leurs champs d'expertise.

Tous ces projets de coopération internationale sont des projets de formation. «Le but est de former des formateurs. Nous fonctionnons selon le concept de formation-action, c'est-à-dire que la formation reçue doit être transférable et applicable rapidement dans les milieux de travail.»

Formation-action

La durée des projets est environ de deux ans. Le cégep libère alors des enseignants qui iront séjourner dans le pays hôte. «La première étape consiste à mettre en place un premier atelier de formation. Ceci nous permet aussi d'encre mieux déterminer les besoins et de rajuster le tir, s'il le faut. Ensuite, on met en place une formation plus pointue.» L'objectif visé à la fin du projet est que les formateurs locaux ainsi formés puissent assumer la formation des prochains candidats. «On vise la prise en charge locale, il faut absolument ne pas se rendre indispensable.»

Le fait de participer à un projet de coopération internationale entraîne souvent un autre. «Les idées arrivent en cours de route et il y a des besoins qui surgissent. La concertation avec nos partenaires locaux nous permet de mettre au point de nouveaux projets.»

Par exemple, la présence soutenue au Burkina Faso du collège de Maisonneuve a fait que celui-ci s'est impliqué dans des projets visant la protection et les droits de la jeunesse. «Ce n'est pas un sujet d'actualité au Burkina Faso, mais ce sont nos partenaires locaux qui nous ont fait comprendre que c'était une lacune qu'il fallait combler.»

Les étudiants embarquent

Tous ces projets de coopération, bien qu'ils mettent à contribution principalement les connaissances des

enseignants, réservent une place aux étudiants. «Lorsque le projet est bien en place, on organise un stage pour les étudiants», précise Hélène Brassard. Mais l'intérêt des étudiants pour cette expérience internationale est tel au collège de Maisonneuve que ce dernier a cru bon de mettre en place en 1988 le programme Liasonneuve qui s'adresse aux étudiants.

Chaque année donc, un groupe d'étudiants, secondé par des accompagnateurs, fait un stage de six à huit semaines dans une région du Nicaragua. Julie Prince, lorsqu'elle était étudiante, a profité d'un de ces stages. «Nous habitons deux par deux chez l'habitant au village et nous avons collaboré à des projets considérés comme importants par la collectivité.»

Des outils pour le travail

Pour Julie Prince, qui vient de retourner au Nicaragua, cette fois comme accompagnatrice, il ne fait aucun doute que cette expérience de coopération lui a été favorable.

«Je travaille présentement à Montréal dans un organisme d'intégration des immigrants. Non seulement cette expérience m'a-t-elle permis d'être plus à l'aise avec les autres cultures, mais ce que j'y ai appris est maintenant devenu des outils dans mon travail. Ces stages m'ont permis qu'acquérir non seulement un savoir-être, mais aussi un savoir-faire.»

Une expérience que plusieurs cégépiens risquent de vivre de plus en plus dans les années à venir. «Il y a chez les jeunes une conscience sociale et une grande ouverture au monde. Beaucoup de jeunes s'intéressent aux questions internationales et ils veulent s'impliquer davantage dans des projets d'intervention dans les pays en voie de développement.» Une réalité que reconnaît Hélène Brassard. «Nous avons mis en place au collège de Maisonneuve une politique de l'internationalisation afin de mieux tenir compte de cette réalité.»

CYBERPRESSE : BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE : Les cégeps préparent la contre-attaque - Le lundi 08 janvier 2007

Louis Potvin, SAINT-FÉLICIEN

"Nous voulons devenir la région la plus attrayante au Québec!"

C'est sur cette stratégie que travaillent les quatre collèges de la région, afin d'affronter la baisse de clientèle potentielle. Au lieu d'attendre que la tempête passe et se résigner devant les prévisions ministérielles, les cégeps prennent le taureau par les cornes pour faire mentir les chiffres du ministère.

Un plan stratégique commun a été développé afin de contrer la baisse démographique qui risque de diminuer drastiquement l'achalandage. "Nous ne pouvons pas descendre en bas de 800 élèves. Nous travaillons à obtenir un taux de rétention de 100 %", illustre pour le Cégep de Saint-Félicien son directeur général, Louis Lefebvre.

"On souhaite faire la preuve que la qualité de vie est intéressante en région afin d'attirer des élèves de partout en province", lance Ginette Sirois, directrice générale du Cégep de Chicoutimi, lors d'une rencontre avec Le Quotidien regroupant Louis Lefebvre du Cégep

de Saint-Félicien, Michel Bouchard du Collège de Jonquière et Hélène O'Bomsawin de celui d'Alma.

Environ un élève sur cinq provient de l'extérieur de la région. En travaillant sur cette volonté de faire du Saguenay-Lac-Saint-Jean une destination de formation, les collèges veulent accroître cette proportion.

La stratégie déployée par les collèges est de recevoir tous les élèves qui se dirigent vers une carrière universitaire. "De plus, il faut attirer d'autres clientèles pour meubler nos programmes uniques comme techniques du milieu naturel, santé animale, tourisme et transformation des bois", ajoute Louis Lefebvre.

Nouveaux programmes

Les institutions misent entre autres sur la venue de nouveaux programmes. Le Cégep de Chicoutimi tente d'obtenir les techniques ambulancières. "Notre plan stratégique vise à contrer la baisse de clientèle en consolidant nos acquis, mais on doit diversifier notre carte de programmes", explique Ginette Sirois, directrice générale de l'institution chicoutimienne.

Les collèges lorgnent depuis quelque temps vers une clientèle internationale. L'an prochain, les cégeps de la

région devraient accueillir 25 étudiants provenant de l'île de la Réunion.

Cette stratégie devrait créer un effet d'entraînement dans ce pays et aussi améliorer l'immigration au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

LE DEVOIR : Collégial - Les cégeps signent des ententes avec les ordres professionnels La formation continue permet à la clientèle migrante de joindre enfin le marché du travail - Édition du samedi 06 et du dimanche 07 janvier 2007

[Pierre Vallée](#)

La formation continue au niveau collégial est une réalité depuis plusieurs années maintenant. Et l'on aurait tort de la réduire à des formations répondant uniquement aux besoins spécifiques de certaines entreprises. L'offre de service, quoique arrimée au marché du travail, est plus variée et plus pointue. Et surtout, elle dessert une toute nouvelle clientèle: les personnes immigrantes.

«Chez nous, la clientèle immigrante représente maintenant plus de 50 % des personnes inscrites à la formation continue, avance Eléna Galarneau, directrice de la formation continue au collège Maisonneuve. Dans certains secteurs, tels la transformation des aliments et les soins infirmiers, les personnes immigrantes peuvent composer jusqu'à 80 % de la classe.»

Même son de cloche de la part d'Anne Couillard, directrice de la formation continue au Collège Rosemont. «Il ne fait aucun doute que cette clientèle est en constante augmentation.» La raison pour l'engouement des personnes immigrantes pour la formation continue donnée dans les cégeps?

«C'est souvent une façon pour elles de réintégrer le marché du travail dans le secteur de leur formation, explique Eléna Galarneau. Plusieurs sont très scolarisées et ont des baccalauréats ou des maîtrises. En attendant que leurs compétences soient reconnues, cette formation leur permet au moins d'aller sur le marché du travail.» Elle donne en exemple des dentistes formés à l'étranger qui se recyclent dans l'hygiène dentaire.

Selon Anne Couillard, ces formations ont aussi l'avantage de permettre aux personnes immigrantes de s'adapter à la réalité québécoise. «Ce ne sont pas leurs acquis scolaires qui sont en cause, mais souvent les personnes immigrantes ne comprennent pas la manière de faire québécoise et la façon dont leur profession est exercée au Québec.»

Reconnaissance des acquis

L'intégration au marché du travail des personnes immigrantes scolarisées nécessite une forme de reconnaissance des acquis, ce qu'ont mis en place les cégeps. «Il faut être en mesure de reconnaître les compétences acquises par la formation, explique Martine Blache, directrice de la formation continue au Cégep du Vieux-Montréal. Mais il faut aussi reconnaître les compétences acquises par l'expérience.»

Cela a mené plusieurs cégeps à conclure des ententes en ce sens avec certains ordres professionnels. «Nous avons une entente à Rosemont avec l'Ordre des technologistes médicaux du Québec concernant la formation de laborantins, précise Anne Couillard. Nous négocions présentement avec l'Ordre des inhalothérapeutes et l'Ordre des acuponcteurs.»

Les personnes immigrantes qui suivent ces formations pourront, si elles réussissent, devenir membres de l'ordre professionnel et ainsi obtenir le droit de pratiquer au Québec. Ce partenariat avec les ordres professionnels va en s'accroissant, selon Eléna Galarneau, puisqu'on compte présentement 13 projets de reconnaissance des acquis sur la table. «C'est une façon de combler la pénurie de main-d'oeuvre dans certains secteurs. Cela répond aussi aux besoins du ministère de l'Immigration, qui cherche à attirer au Québec une clientèle immigrante mieux scolarisée. Il va de soi que l'on doit trouver une façon de mieux les intégrer au marché du travail et c'est un défi que peut relever la formation continue collégiale.»

Autres clientèles

La présence des personnes immigrantes ne doit pas pour autant occulter les autres missions de la formation continue au niveau collégial. «Une partie de notre clientèle est composée de Québécois qui se retrouvent sans emploi, soit à l'assurance chômage ou à l'aide sociale, précise Eléna Galarneau. Ce sont des gens qui cherchent à réorienter leur carrière et qui sont à la recherche d'une formation pour le faire.»

Les formations données par les cégeps mènent à une attestation d'études collégiales (AEC). La formation est technique et les étudiants n'ont pas à suivre les cours de formation générale. La formation est donc plus courte dans le temps, ce qui sied bien à une clientèle adulte dont le but est de réintégrer le marché du travail.

Une seconde clientèle est celle qui cherche surtout à se perfectionner. «Ce sont des personnes qui possèdent un DEC, mais qui souhaitent une mise à niveau de leurs connaissances, souligne Anne Couillard. C'est une formation qu'on pourrait appeler de post-DEC. Et elle n'attire pas seulement des détenteurs de DEC puisque plusieurs universitaires en profitent aussi. Cette formation leur convient parfaitement s'ils cherchent à se perfectionner ou à acquérir une compétence dans un secteur particulier.» Elle remarque aussi qu'on assiste à un certain décloisonnement des clientèles. «Une nouvelle clientèle qui vient d'apparaître est celle des 45-55 ans.»

Offre variée

Un simple coup d'oeil sur la liste des cours offerts en formation continue dans les cégeps suffit pour comprendre qu'elle couvre l'ensemble des disciplines et qu'elle emprunte diverses formes. D'abord, elle ne se limite pas uniquement aux AEC puisque certaines formations sont au niveau du DEC. De plus, les formations font souvent preuve de souplesse. «Nous avons une formation en techniques de l'éducation à l'enfance, explique Martine Blache, qui s'offre à temps plein et aussi à temps partiel. Ce qui permet à une personne qui travaille déjà dans un centre de la petite

enfance d'aller chercher son diplôme tout en continuant à travailler.»

En règle générale, les formations offertes en formation continue reflètent les créneaux d'excellence de chacun des cégeps. D'autres répondent à des besoins spécifiques. «Nous cherchons à nous coller à la réalité, souligne Anne Couillard, et nous cherchons à être accessibles à tout le monde.» De plus, les cégeps ont appris à travailler de concert. «Il existe une entente tacite entre nous qui fait en sorte que nous respectons les spécialités et les créneaux des autres», explique Martine Blache.

Selon Eléna Galarneau, les collèges doivent aussi investir davantage dans les ressources d'accueil et dans les démarches d'accompagnement des étudiants en formation continue. «Souvent une personne répond à une offre parce qu'elle la connaît, sans pour autant que cette dernière corresponde à ses besoins spécifiques.

Pourquoi s'inscrire en soins infirmiers si votre profil est plutôt du côté de l'agronomie? Vaudrait mieux alors s'inscrire en transformation alimentaire.»

Dans un monde de plus en plus axé sur l'économie du savoir, la formation continue est appelée à croître, avance-t-elle. «Il faut briser la barrière entre la formation régulière et la formation continue.» Elle croit aussi que la formation continue au niveau collégial a un rôle important à jouer dans cette nouvelle réalité, en particulier dans le domaine de la formation technique, où le Québec accuse un retard dans certains secteurs, comme en témoigne la pénurie de main-d'oeuvre.

Un bémol s'impose toutefois. «Nous ne disposons pas des ressources financières ni des marges de manoeuvre requises pour se développer adéquatement. Il est temps que le Québec prenne le virage de la formation continue au collégial et que le gouvernement y investisse les sommes nécessaires.»